



**HAL**  
open science

## Nécropoles, pratiques funéraires et société au Premier âge du Fer dans le massif du Jura et le bassin supérieur de la Saône

Véronique Ganard, Françoise Passard, Jean-François Piningre, Jean-Pierre Urlacher

### ► To cite this version:

Véronique Ganard, Françoise Passard, Jean-François Piningre, Jean-Pierre Urlacher. Nécropoles, pratiques funéraires et société au Premier âge du Fer dans le massif du Jura et le bassin supérieur de la Saône. Gilbert Kaenel; Philippe Curdy. L'âge du Fer dans le Jura. Actes du XVe colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Pontarlier et Yverdon-les-Bains, 9-12 mai 1991), Cahiers d'archéologie romande (57), Bibliothèque historique vaudoise; Cercle Girardot, pp.37-64, 1992, 978-2-88028-057-4. 10.5169/seals-836155 . hal-02530582

**HAL Id: hal-02530582**

**<https://hal.science/hal-02530582>**

Submitted on 27 Aug 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# Nécropoles, pratiques funéraires et société au Premier âge du Fer dans le massif du Jura et le bassin supérieur de la Saône

Véronique GANARD, Françoise PASSARD, Jean-François PININGRE et Jean-Pierre URLACHER

**A**INSI dès les premières pelletées, cette terre méconnue livrait ses trésors à la science, il n'était même plus besoin de chercher pour trouver, il suffisait presque de se baisser pour recueillir...» (Vuilleret 1858, 37-50).

Plusieurs centaines de tertres ont été explorés de cette manière en Franche-Comté; près de 300 d'entre eux ont livré un matériel datable dont le contexte exact n'est malheureusement pas connu dans un grand nombre de cas. A cette «érosion anthropique» s'ajoutèrent les travaux ruraux et forestiers qui engendrent encore d'insidieuses destructions.

Malgré ces conditions, avec plus d'une centaine de nécropoles recensées et datées, le Jura et ses abords reste une région privilégiée pour une approche spatiale et sociale de la structure funéraire du Premier âge du Fer (fig. 1). En dehors des recherches réalisées à partir des années 1960 dans la Combe d'Ain et plus récemment en Haute-Saône (Courtesoult), d'autres investigations sont venues compléter l'analyse:

– la nécropole des Moidons - Parancot, proche du centre princier de Château-sur-Salins (Jura);

– les ensembles plus «périphériques» de la Chau de l'Arlier (Bichet et Millotte 1992) et du Plateau d'Amancey (Doubs).

La confrontation de ces différents niveaux de documentation, issus des travaux récents et de la réévaluation des anciennes données, permet de tenter quelques «vues rapprochées» de la société du Premier âge du Fer dont la complexité apparaîtra finalement plus profonde que ne le laisserait supposer une approche modélisatrice à vaste échelle.

Les rites funéraires, la distribution des sites, les niveaux socio-économiques s'accordent pour encourager les études ponctuelles qui reconstitueraient plus encore les réseaux de relations existant entre les différents groupes installés dans le domaine hallstattien<sup>1</sup>.

## CHRONOLOGIE DES ENSEMBLES FUNÉRAIRES DU BRONZE FINAL IIIb AU HALLSTATT D

### Bronze final IIIb - Hallstatt C

Le Bronze final IIIb est bien représenté par le mobilier homogène des 5 incinérations des tumulus de Chilly-sur-Salins «La Corne du Bois» (Piroutet 1932) (fig.2). Trois gobelets à bulbe d'oignon, à cols tronconiques évasés et fond plat ou rentrant, sont décorés de sillons horizontaux, de hachures et de cannelures sur l'épaule, et l'un d'entre eux (fig.2, 1931-3) de hachures impressionnées. Ils trouvent les meilleures comparaisons à Auvernier (NE) (Rychner 1979, fig. 35, 16-17, 19), Morges «Le Boiron» (VD) (Beeching 1977, 42, B 106; fig. 19, B 137), au lac du Bourget (Savoie), à Saint-Germain-les-Arlay «Gué Farroux» (Jura) (Roulière-Lambert 1986) typologiquement un peu plus ancien, Serrières-de-Briord (Ain) (Nicoud et al. 1989), Bannes «La Haie des Genièvres», tombe 3, Aulnay-aux-Planches (Marne), tombe C (Chertier 1976), Chartrettes «Le Temps Perdu», fosse 1 (Boiche et al. 1980), Episy «La Grosse Haie» (Seine-et-Marne) (Baray 1985).

Deux vases à col évasé et profil sinueux sont décorés de damiers, l'un excisé, l'autre à remplissage de cercles concentriques estampés. Ces thèmes décoratifs estampés, excisés ou peints, sont connus sur des vases complets: tumulus de Vix (Joffroy 1960), le Bourget-Chatillon (Savoie) (Sandars 1957), Gündlingen (Kimmig 1940, fig. 28-25), ou fragmentés: Saint-Ferréol - Trente-Pas (Drôme) (Daumas et Laudet 1985), Saint-Romain «Le Verger» (Côte-d'Or) (Grappin 1984). Par leurs profils les vases de Chilly se rapprochent aussi de ceux d'Ensisheim «Heidenbodenweg» (Haut-Rhin) (Piningre 1988, fig. VII-13), Gündlingen (Kimmig 1940, fig. 28-1) appartenant à des sépultures du Bronze final IIIb.

Des jattes à fond dégagé et bords dressés biseautés ou épaissis, légèrement rentrants, ornées de cannelures sur l'épaule, trouvent également des comparaisons dans certains ensembles précédemment cités: Auvernier (Rychner 1979, fig. 20, N° 1,2,6,10), Morges «Le Boiron» (Beeching 1977, 37, B. 86; 40, B. 97 ter; 42, B. 110; 61, B. 147), Châtenay «Le Pré des Sécherons» (Seine-et-Marne) (Baray 1985, pl. 69-3).

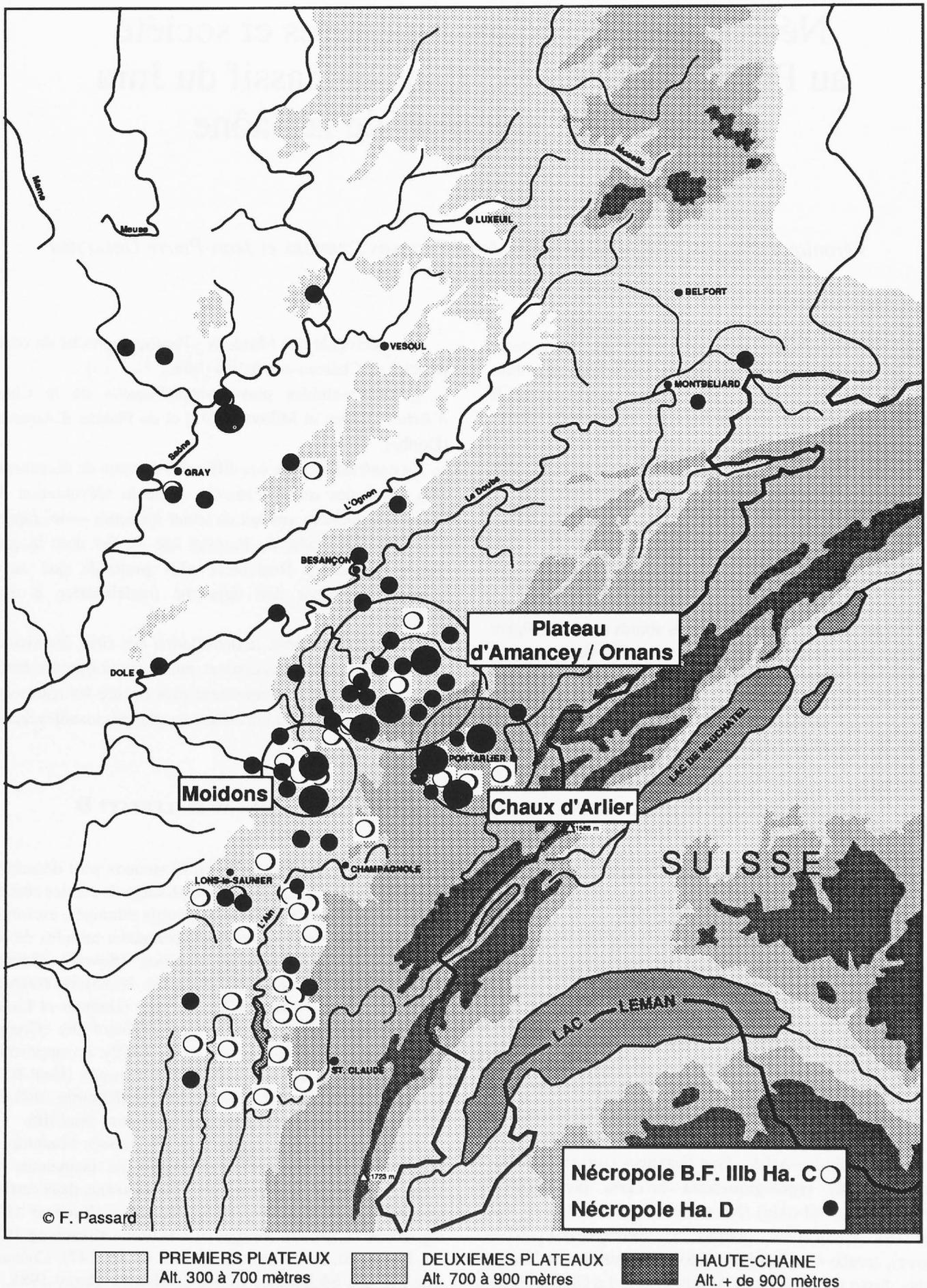


Fig. 1. Carte des nécropoles datées de la fin du Bronze final et du Premier âge du Fer dans le Jura et le bassin supérieur de la Saône.

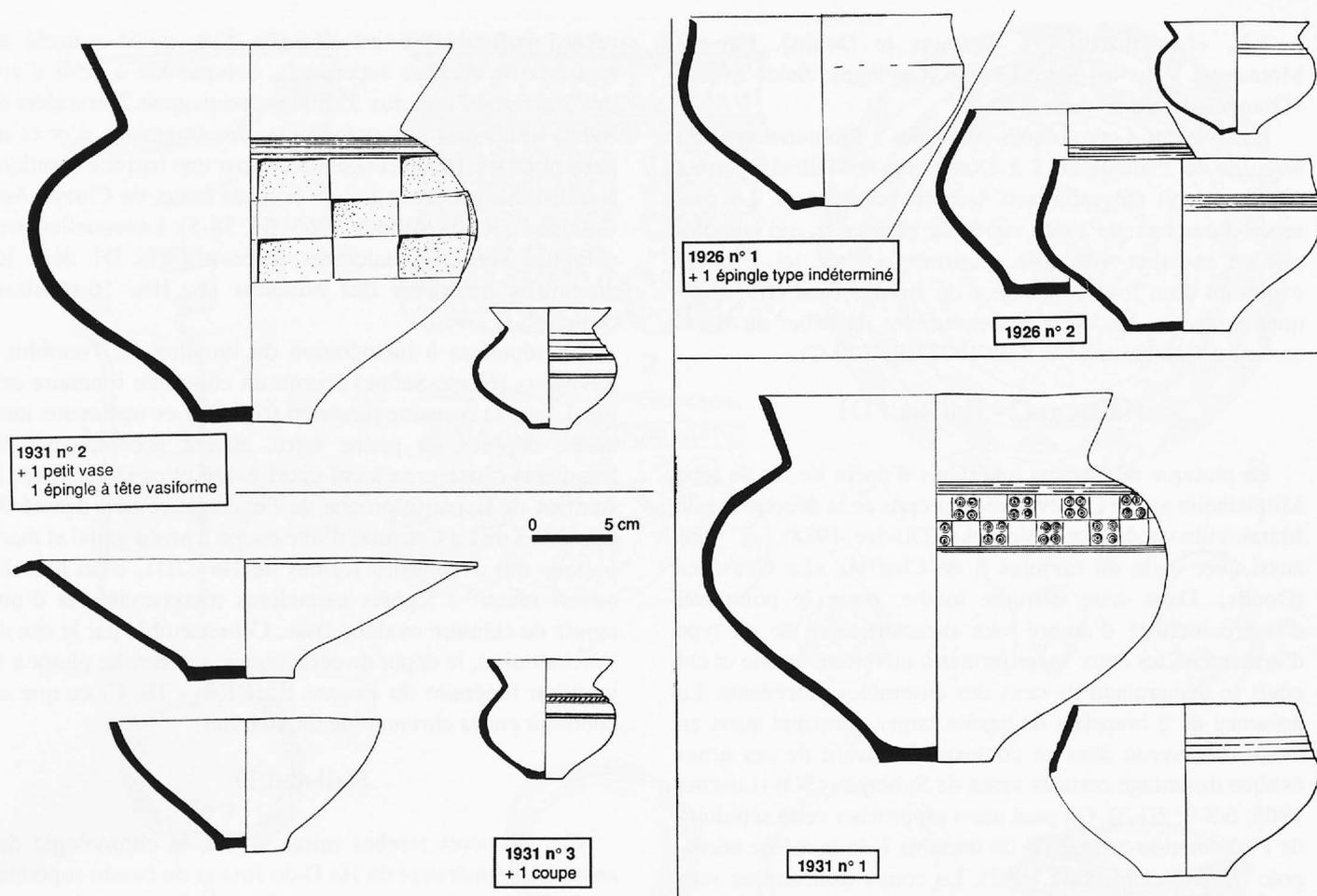


Fig. 2. Mobilier des sépultures à incinérations de Chilly-sur-Salins (Jura). (D'après J.-F. Piningre).

Enfin, les coupes tronconiques à larges bords facettés tombants s'inscrivent dans la tradition du Bronze final IIb-III en se distinguant des exemplaires les plus anciens par un pied individualisé. Une épingle à tête vasiforme était associée à la sépulture du tumulus 1931-2.

La tombe à épée de type Auvernier, céramique, plat en bronze à bord perlé et tige d'épingle cassée de Chavéria IX (Jura), est généralement considérée typologiquement comme la plus ancienne de la nécropole et antérieure au Ha C. Les datations proposées à partir du mobilier métallique d'importation de cette sépulture et de celle de Saint-Romain-de-Jalionas (Isère), situent au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle ces ensembles funéraires (Chaume et Feugère 1990). Par contre la céramique de Chavéria IX se rapproche plutôt des ensembles postérieurs, à épées hallstattiennes de bronze et de fer (Vuaillet 1977).

Au Bronze final IIIb, les comparaisons de la céramique montrent les liens existant entre le Jura, le domaine nord-alpin occidental et la haute vallée du Rhône. Cette unité s'inscrit dans le prolongement de relations établies au Bronze final IIIa, bien illustrées par le mobilier des niveaux D2 et C3 de la grotte des Planches (Pétrequin *et al.* 1985). La sépulture de Chavéria IX illustre ces contacts matérialisés par l'épée d'Auvernier, alors que des courants d'importations de biens de prestige d'origine italique touchent une frange privilégiée de la société.

L'appartenance au Ha C des inhumations à épées de bronze de type Gündlingen et de fer a fait l'objet d'une mise au point récente qui nous évitera un plus ample développement (Chaume et Feugère 1990). Les céramiques d'accompagnement connues dans le Jura par les ensembles de Chavéria III, IV, XVI, Nermier, auxquels ont rattachera ceux du Larderet, Chavéria I, XII, XIV, Vescles et Saraz «La Pougé» (Doubs) reflètent une évolution de la tradition du Bronze final IIIb, confirmée par certains ensembles domestiques (Lamarre, Parcey dans le Jura). On constate alors un abaissement des profils et un élargissement des ouvertures des gobelets à col évasé et cannelures larges, des jattes, des urnes à col où apparaissent les décors graphités. Toutefois ces ensembles ne se démarquent pas les uns des autres par une évolution interne (Kimmig 1981; Parzinger ce volume). L'influence de la céramique excisée/estampée/peinte de tradition Alb-Hegau n'apparaît pas comme en Alsace (Appenwihr III, Haut-Rhin) ou en Suisse orientale (Lüscher 1991) dans les mêmes contextes. Faut-il faire alors appel, comme W. Kimmig, à un certain traditionalisme du mobilier funéraire jurassien ou à un décalage chronologique dans la diffusion de la céramique Alb-Hegau, attestée dans l'habitat ouvert de Quitteur (Haute-Saône) en bordure du cours supérieur de la Saône (Piningre inédit)?

Les tombes à rasoir de bronze à lame ajourée se rattachent à cette phase Dompierre-les-Tilleuls «Planquecet»,

t. 1-II, «Les Bossus», t. 1 (dans le Doubs), Fay-en-Montagne, Vaux-les-Saint-Claude, Gevingey, Saint-Amour «Granges-de-Nom» dans le Jura).

Le style des 4 céramiques attribuées à l'inhumation 1 du tumulus de Planquecet 1 à Dompierre-les-Tilleuls permet d'associer cet ensemble aux tombes précédentes. La présence d'une épingle à tête vasiforme résiduelle, qui complétait ce mobilier funéraire, pourrait refléter ici l'ultime évolution d'un fossile directeur du Bronze final IIIb, quelquefois encore associé à des ensembles du début du Ha C comme à Gelnhausen (Kubach 1977, fig. 129-C).

### Hallstatt C - Hallstatt D1

La pratique des dépôts funéraires d'épées de fer de type Mindelheim au Ha D1, évoquée à propos de la découverte de Marainville-sur-Madon (Vosges) (Olivier 1988), se pose aussi avec celle du tumulus 3 de Chaffois «La Censure» (Doubs). Dans cette dernière tombe, outre le pommeau d'ivoire incrusté d'ambre bien caractéristique de ce type d'armement, les deux vases fermés à ouverture étroite et col court se démarquent de ceux des ensembles précédents. La présence de 2 bracelets de lignite larges constitue aussi un élément nouveau dans ce contexte. Le profil de ces urnes évoque davantage certains vases de Subingen (SO) (Lüscher 1983, 6/8-9; 2/1,3). On peut aussi rapprocher cette sépulture de l'inhumation centrale II du tumulus 1 de la même nécropole (Bichet et Millotte 1992). La coupe tronconique sans

rebord individualisé est décorée d'un motif cannelé en registres de damiers superposés, comparable à celui d'une des 2 urnes du tumulus 3. Elle accompagnait 2 bracelets de lignite analogues aux précédents, des fragments d'or et un pendentif de 6 rouelles assemblées par une barrette identique à celle de la parure à grelots et tubes creux de Clucy «Aux Coudres» (Jura) (Millotte 1963, fig. 58-5). Les rouelles-pendeloques sont régionalement datées du Ha D1 dans les ensembles funéraires des Moidons 8b, 10a, 16-sépulture centrale.

La sépulture à incinération du tumulus du Tremblois à Savoyeux (Haute-Saône) fournit un ensemble funéraire original dans le domaine jurassien (fig. 3). Les ossements incinérés, déposés en pleine terre, étaient accompagnés de fragments d'une urne à col court évasé et cannelures sur le sommet de la panse proche de l'exemplaire non décoré du tumulus 3 de La Censure, d'une coupe à profil galbé et marli oblique qui évoque les formes du Ha C/D1, d'un bracelet ouvert massif à légères cannelures transversales et d'une agrafe de ceinture ovalaire lisse. Cet ensemble par le rite de l'incinération, le dépôt de céramiques, se rattache plutôt à la tradition funéraire du Bronze final IIIb - Ha C, ce que ne contredit pas la chronologie du mobilier.

### Hallstatt D

Ces dernières tombes mises à part, la chronologie des ensembles funéraires du Ha D du Jura et du bassin supérieur de la Saône repose essentiellement sur les ensembles clos des fouilles Piroutet des tumulus de la région salinoise, des tertres de la Chaux d'Arlier (Bichet et Millotte 1992) complétés pour la vallée de la Saône par le tumulus de Courtesoult (Piningre *et al.* à paraître). Des comparaisons peuvent être faites pour les phases récentes avec le tumulus de Bresse-sur-Tille (Côte-d'Or) (Ratel 1977).

Un premier groupe, défini à partir d'ensembles mobiliers à caractères féminins, correspond au Ha D1 (fig. 4). Il est caractérisé par des parures permettant de faire le lien avec la Suisse, l'Alsace et le Wurtemberg à la même phase (horizon 6 de Parzinger 1988): brassards-tonnelets en tôle de bronze décorés (14), bracelets de lignite larges (13), ceintures à agrafes ovalaires (17), épingles à col de cygne (4), fibules serpentiformes de type S4 de Mansfeld (Mansfeld 1973), à arc circulaire et petit disque (1). D'autres parures relient plus étroitement les deux côtés du Jura: grelots (6), disques ajourés en bronze (3) avec leur dispositif de suspension (8), boucles d'oreilles à annelets mobiles (9). Enfin une dernière série d'objets, de diffusion plus régionale, caractérise le Jura et la Bourgogne orientale: rouelles (5), crotales (7), parures pectorales à rectangles de suspension (2), agrafes de ceintures en triangle-rectangle décorées au trémolo (16), bracelets à bossettes (12), anneaux de chevilles rubanés ouverts (18-19). Les ensembles représentatifs sont nombreux et bien documentés: Moidons, tumulus 1-1, tumulus 2-sépulture centrale, tumulus 5-sépulture centrale, tumulus 8a et b, tumulus 10a, tumulus 16-H et sépulture centrale, tumulus 18-D, Parancot tumulus 1m, tumulus 4-I, tumulus 10a,

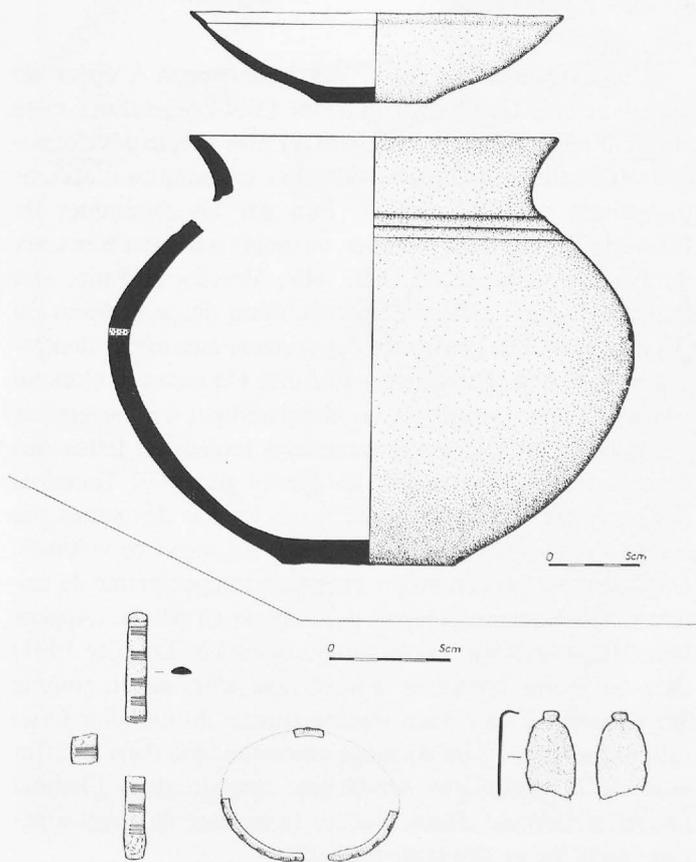


Fig. 3. Mobilier de la sépulture à incinération de Savoyeux (Haute-Saône). (D'après V. Ganard).

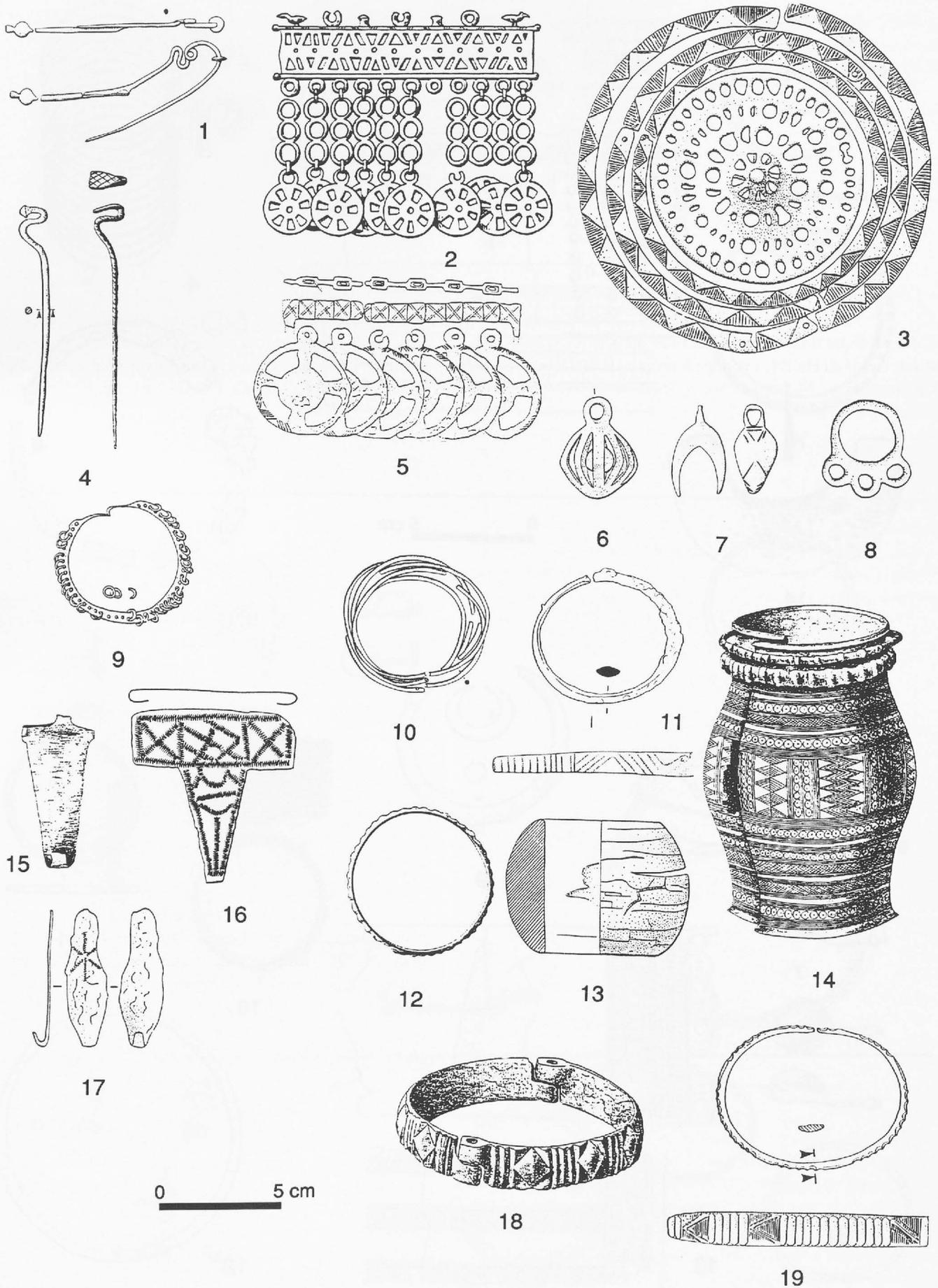


Fig. 4. Mobilier représentatif du Ha D1 dans le Jura d'après les ensembles clos funéraires (échelle, sauf les N° 2 et 5). (D'après Piroutet 1900 et 1904, N° 2, 4b, 12, 14, 15, 18; Bichet et Millotte 1992, N° 3-9, 13, 17, 19; Piningre *et al.* à paraître, N° 1, 10, 11, 16).

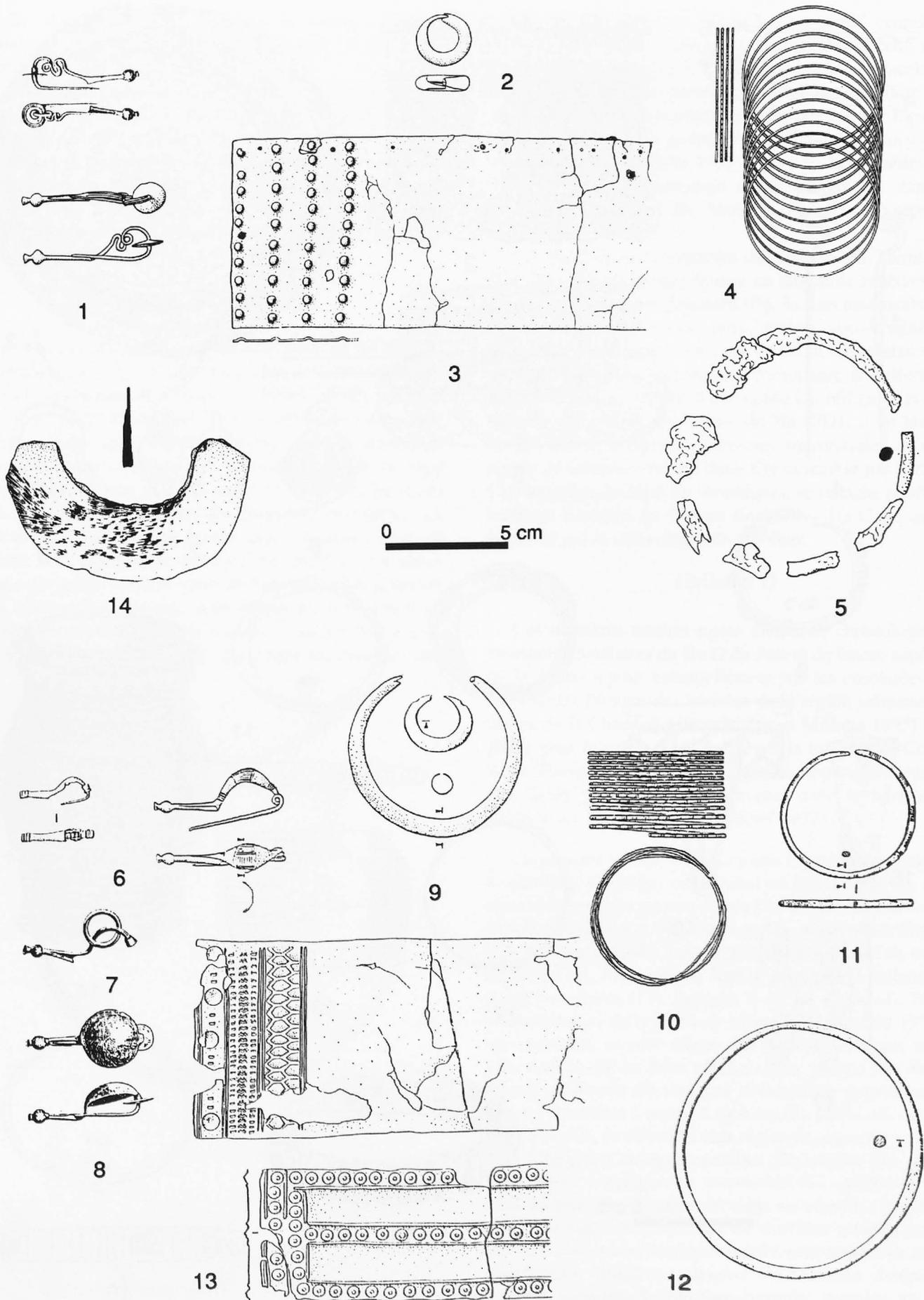


Fig. 5. Mobilier représentatif du Ha D1-D2 dans le Jura d'après les ensembles clos funéraires. (D'après Piroutet 1904, N° 1a, 7, 8; Bichet et Millotte 1992, N° 6, 9-13; Piningre *et al.* à paraître, N° 1b-5, 14).

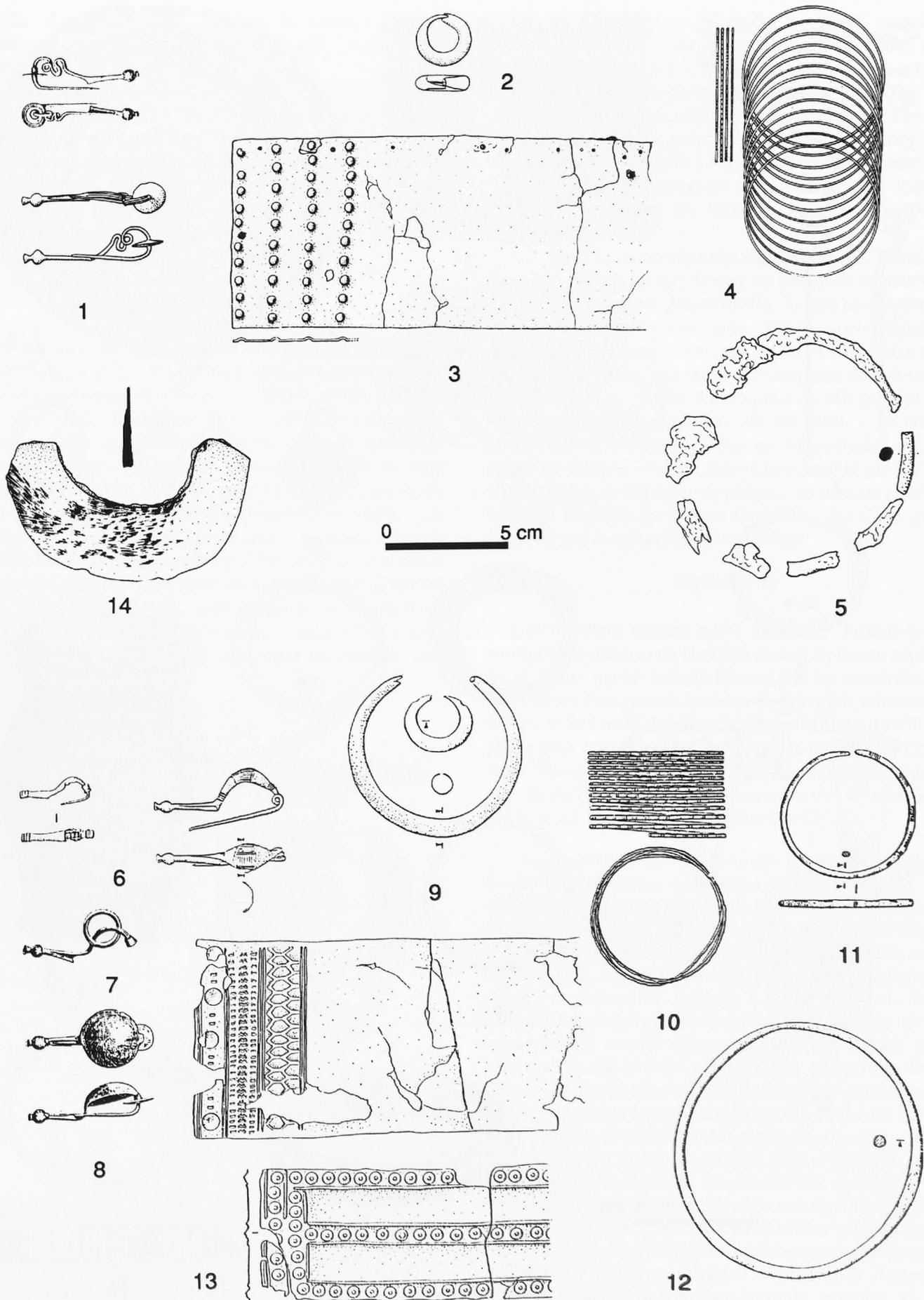


Fig. 5. Mobilier représentatif du Ha D1-D2 dans le Jura d'après les ensembles clos funéraires. (D'après Piroutet 1904, N° 1a, 7, 8; Bichet et Millotte 1992, N° 6, 9-13; Piningre *et al.* à paraître, N° 1b-5, 14).

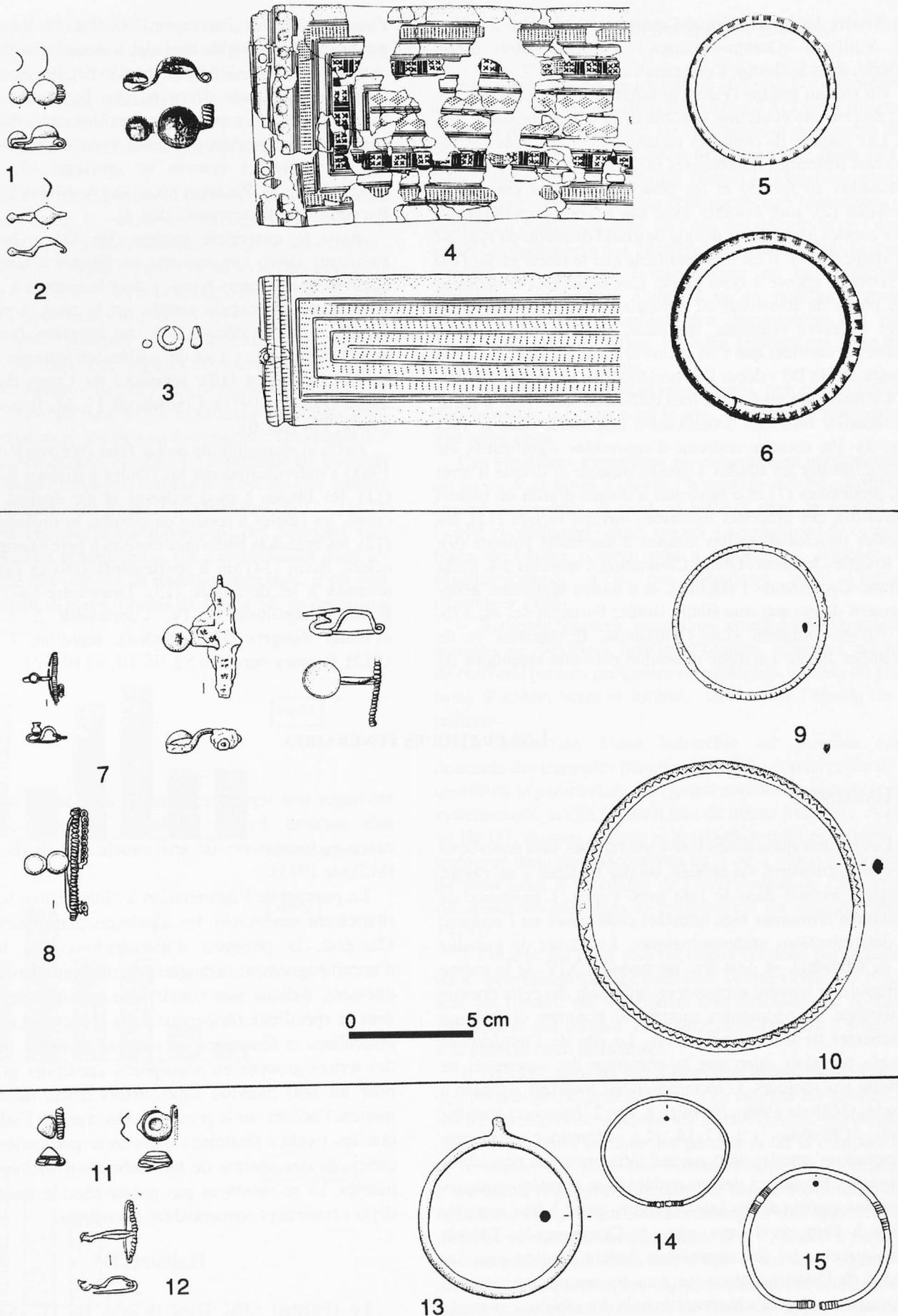


Fig. 6. Mobilier représentatif du Ha D2-D3 et du début de La Tène dans le Jura d'après les ensembles clos funéraires. (D'après Piroutet 1904, N° 1b, 5, 6; Bichet et Millotte 1992, N° 12; Piningre *et al.* à paraître, N° 1-4, 7-11, 13-15).

La Rivière-Drugeon «Grand-Communal», tumulus 2 - II et III, Vuillecin «Grange-Dessus», 1, Ornans «Bois d'On-chaud», dans le Doubs, Courtesoult sépulture 6, 7, 46.

Un second groupe (Parançot tumulus 4e, Courtesoult 28, 48) montre une évolution sensible de la parure féminine (fig. 5). Les plaques de ceintures rectangulaires décorées (3), les armilles filiformes nombreuses (4), les anneaux de chevilles circulaires en fer (5) et les boucles d'oreilles creuses en croissant (2), sont associés avec des fibules serpentiformes plus courtes à arc plat et disque de grand diamètre du type S4 de Mansfeld (1). Il est vraisemblable que le rasoir en fer (14) se retrouve encore à cette phase. Ces sépultures constituent une phase de transition où apparaissent des parures (ceintures à décors estampés, bracelets, anneaux de chevilles, boucles d'oreilles) que l'on retrouve ensuite associées à des fibules du Ha D2 - début D3 (horizon 7 de Parzinger 1989).

Ce troisième groupe est plus difficile à subdiviser à partir du mobilier funéraire actuellement disponible dans le Jura (fig. 5). Un nombre restreint d'ensembles significatifs est caractérisé par les fibules à grosse timbale et disque d'arrêt (8), arciformes (7) et *a navicella* à disque d'arrêt ou ressort latéral (6), des bracelets filiformes ouverts incisés (11), les grandes boucles d'oreilles creuses à extrémité pointue (9): La Rivière-Drugeon «Grand-Communal», tumulus 2-I, Bulle «Grand-Communal» I (Doubs), et d'autres sépultures généralement datées par une fibule isolée: Parançot 4c, 4f, 17b, La Rivière-Drugeon «Les Gentianes», II (horizon 7a de Parzinger 1989). Un autre ensemble peut être rapproché de

l'horizon 7 b/c de Parzinger 1988 (fig. 6). Il est caractérisé par les fibules à double timbales à disque d'arrêt ou à ressort court (1), la fibule à timbale coulée (2), les plaques de ceintures rectangulaires décorées (4), larges ou étroites, les torques creux, les anneaux de chevilles creux décorés d'incisions (6), les bracelets de lignite à section étroite, les petites boucles d'oreilles creuses en croissant (3): Courtesoult sépulture 27, 29, Parançot tumulus 1A, Alaise/Saraz «Combe Bernon», sépulture annexe (fig. 6).

Avec le quatrième groupe (Ha D3 - horizon 8 de Parzinger 1988) apparaissent les fibules à long ressort en arbalète de différents types: à double timbale à sommet plat ou concave, à timbale simple sur le pied, à pied redressé décoré, à double décor (7-8), des bracelets fermés (9), les bracelets huméraux à jet de coulée, les anneaux de chevilles fermés en bronze (10): sépulture du Camp du Château à Salins (Piroutet 1931), Courtesoult 11, 44, Bresse-sur-Tille 64, 68, 114 (fig. 6).

Enfin la phase initiale de La Tène (horizon 9 de Parzinger 1988) s'individualise par les fibules à timbale hypertrophiée (11), les fibules à pied redressé et arc épaissi, décorés de corail, les fibules à ressort en arbalète et timbale sur le pied (12), les bracelets filiformes ouverts à petits tampons en tonnelets, lisses (14) ou à renflements (15) et également les anneaux à jet de coulée (13): Dompierre-les-Tilleuls «Les Bossus», sépulture II, IV, Courtesoult 2, 5, Mantoche «Champ Rouget» (Haute-Saône), sépulture 1, 2 (Gasser 1912), Bresse-sur-Tille 52, 65, 67, 82 (fig. 6).

## LES PRATIQUES FUNÉRAIRES

### Hallstatt C

Les tombes masculines sont caractérisées sans équivoque lorsque l'armement est présent, ou par le dépôt d'un rasoir, rarement associé dans le Jura avec l'épée. L'existence de sépultures féminines bien attestées reste posée en l'absence de déterminations anthropologiques. La parure du tumulus VI de Chavéria, et peut-être du tumulus XIV de la même nécropole, le laissent supposer en indiquant dès cette époque l'existence de nécropoles mixtes où hommes et femmes bénéficient de tertres individuels. Le rite de l'inhumation semble prévaloir, bien que la corrosion des ossements ne l'atteste pas toujours. L'incinération est toutefois signalée à Vescles (Millotte 1969), Nermier, t. 1 et 2 (Besson et Vuaillet 1967), Chavéria, t. 1, 12, 14. La céramique d'accompagnement n'autorise alors aucune différenciation typo-chronologique. En dehors des ensembles bien attestés, quelques exemples soulèvent des interrogations quant à leur appartenance à l'un ou l'autre rite. A Dompierre-les-Tilleuls «Planquecet», 1-I les céramiques étaient placées sous les genoux de l'inhumé, alors que sous les tessons est signalée une concentration de charbons de bois. La sépulture centrale du tumulus II de Vescles comprenait une incinération déposée dans un coffre de pierre long de 2 m, qui pourrait laisser

envisager une sépulture birituelle dont les ossements inhumés auraient disparu. Enfin au Larderet, des esquilles osseuses reposaient sur une couche de charbons de bois (Millotte 1973).

Le passage de l'incinération à l'inhumation touche, prioritairement semble-t-il, les sépultures masculines à épée. A Chavéria, la présence d'incinérations que le mobilier d'accompagnement céramique ne distingue pas chronologiquement, indique une coexistence possible des deux rites dont la spécificité réciproque nous échappe. Les sépultures masculines et féminines, en nombre restreint, placées dans des tertres groupés en nécropoles, construits généralement pour un seul individu (quelquefois deux, rarement plus), mettent l'accent sur le prestige individuel de l'inhumé, alors que les tombes féminines demeurent particulièrement discrètes. Si des critères de hiérarchisation sociale sont indéterminables, ils ne semblent pas passer chez la femme par des dépôts funéraires remarquables et codifiés.

### Hallstatt D

Le Hallstatt final, dans le sens Ha D, «Späthallstattkultur» des chronologies allemandes, marque une profonde évolution dans la culture matérielle et le rite funéraire avec

la généralisation de l'inhumation et des tertres à sépultures multiples, la diversification des parures funéraires à travers lesquelles le prestige de certaines femmes s'affiche nettement, la disparition des offrandes céramiques et la raréfaction des tombes à armement, enfin la concentration des marques de pouvoir à l'échelon suprarégional (tombes princières).

Dès le début de cette période, l'influence italique dans la parure et sans doute le vêtement, qui durant la Ha C ne dépassait qu'épisodiquement le domaine alpin nord-occidental (Bocquet 1991; Dunning 1991), rattache le Jura et le bassin supérieur de la Saône au courant de diffusion d'Italie du Nord avec les fibules serpentiformes de type S4 de Mansfeld (Parzinger 1989). Au-delà d'un particularisme régional reflété par la répartition des agrafes de ceinture en triangle et rectangle, des anneaux de chevilles rubanés, des rouelles et des crotales, la parure jurassienne se rattache au courant nord alpin occidental avec les brassards-tonnelets, les épingles à col de cygne, les disques ajourés. La céramique de tradition Alb-Hegau, dont l'influence semble postérieure aux tombes à épées, se diffuse sans doute à la charnière Ha C - Ha D, reflétant plus clairement qu'auparavant des relations vers l'Est. Le domaine bourguignon, où n'apparaissent dans les sépultures que des parures de tradition régionale, d'où sont exclus tonnelets, disques, fibules de forme S4, se démarque alors de cette zone.

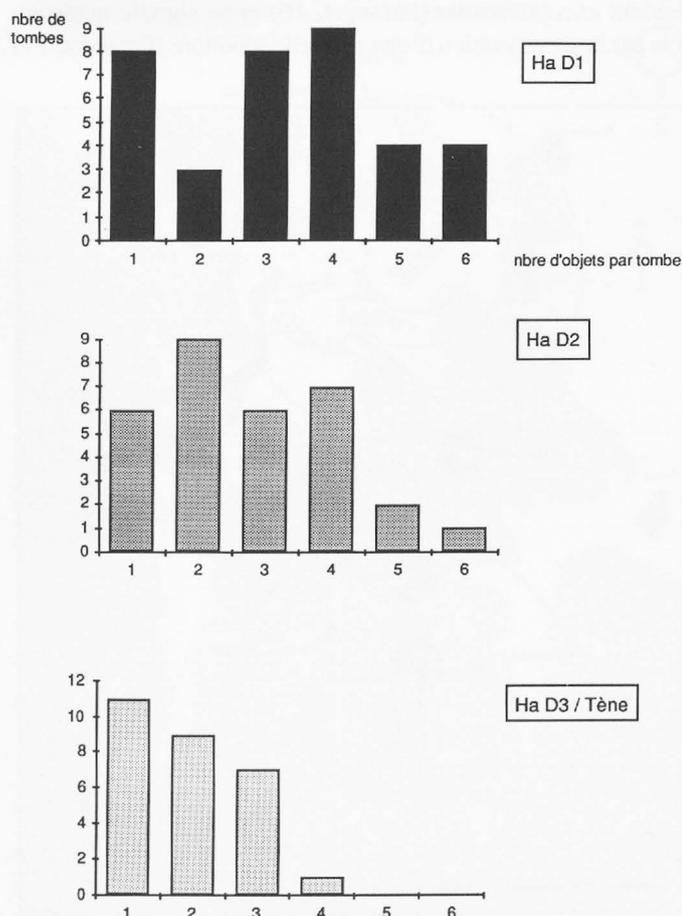


Fig. 7. Diagramme de l'évolution chronologique du nombre d'objets déposés par tombe.

## Définition des marqueurs sociaux

Suivant les auteurs, la société du Hallstatt D est représentée comme une organisation hiérarchisée à 3 ou 4 niveaux définie à partir de la nature, de la richesse et du nombre des parures funéraires (Kilian 1974; Spindler 1983; Brun 1987; Pion 1989, etc.). Des fouilles récentes (Magdalenberg, Courtesoult) ont montré dans cette approche l'importance de la prise en compte du sexe, de l'âge des défunts et de l'évolution chronologique qui interfèrent également dans la composition des parures. L'intervention de ces différents paramètres ne permet d'utiliser qu'un nombre restreint d'ensembles, et des fouilles bien documentées qui font encore trop souvent défaut. Le bilan régional est donc très lacunaire dans ce domaine.

– Hommes: armement et rasoirs rares, bracelet unilatéral, fibules portée par paire sous le cou, souvent à l'exclusion de tout autre objet.

Ces sépultures masculines ne comprennent généralement qu'un ou deux types d'objets. Le prestige affiché est difficilement perceptible et peut se refléter dans la qualité de l'objet exceptionnel (arme, rasoir). La spécificité de certains types de fibules comme cela a été mis en évidence au Magdalenberg n'est pas démontré pour l'instant (Parzinger 1986).

– Femmes: parures annulaires nombreuses (bracelets, anneaux de chevilles), boucles d'oreilles, ceintures, parures de coiffure, parures pectorales et pendentifs, colliers ou plastrons d'ambre, verre et bronze, fibules sur l'épaule ou la poitrine.

La distinction d'une hiérarchie est possible mais demande des exemples plus nombreux. La convergence de la qualité de la parure et du plus grand nombre d'objet n'est pas systématique, si elle apparaît tout de même fréquente. Ainsi, au Ha D1, disques ajourés et brassards-tonnelets peuvent se retrouver dans des associations de 2 ou 3 objets seulement. Se pose aussi le problème de l'intervention de l'âge et du statut matrimonial dans la composition du costume (Pauli 1975).

– Enfants: les filles sont les mieux connues par la parure où n'apparaissent pas les ceintures, certains types de bracelets, les fibules, qui impliquent une différence de costume par rapport aux adultes. Le changement pouvant s'effectuer à la puberté et/ou au mariage.

Il est clair aussi qu'une distinction hiérarchique à partir des parures prend prioritairement en compte les tombes les mieux datées, donc d'abord les mieux dotées. L'évolution chronologique du nombre des parures et de la composition du costume, qui peut être nettement mise en évidence à Courtesoult (Piningre à paraître) et dans les Moidons, doit également être prise en considération pour une approche des différences sociales. Le diagramme (fig. 7) réalisé à partir de 93 ensembles, sans distinction d'âge et de sexe, illustre la diminution du nombre des objets de parure, particulièrement nette à la transition Hallstatt - La Tène. Cet appauvrissement est renforcé par la nature de ces objets qui nécessitent une quantité de matière première bien moindre qu'auparavant.

## ORGANISATIONS ET ÉVOLUTION DES NÉCROPOLES: LES EXEMPLES DES MOIDONS, DE LA CHAUX D'ARLIER ET DU PLATEAU D'AMANCEY

### Les nécropoles de la région salinoise: le groupe des Moidons-Parançot

La carte de répartition des ensembles tumulaires de la région salinoise est loin d'être exhaustive, puisque le nombre de tumulus fouillés localisés est très inférieur à la totalité des tertres explorés à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle dans ce secteur (Millotte 1963). Ces nécropoles, dans lesquelles s'insèrent deux tombes à char, celle du Champ-Peupin à proximité du bois de Parançot, et celle fouillée par J. de Morgan dans la forêt des Moidons (Joffroy 1957), se répartissent majoritairement sur une indentation du premier plateau jurassien, d'orientation nord-sud, disséquée à l'ouest par la reculée de la Cuisance et à l'est par la vallée de la Furieuse. Elles s'inscrivent dans un périmètre de 5 km au sud/sud-est de l'habitat fortifié de Château-sur-Salins, qui domine le débouché de ces deux reculées (fig. 8).

L'échantillonnage des tumulus du groupe des Moidons, tel qu'il est connu par les travaux de Piroutet, permet de suivre la structure et l'évolution chronologique des nécropoles depuis le Bronze final IIIb jusqu'à La Tène ancienne. La distinction entre le groupe de Parançot (au nord) et celui des Moidons (au sud) ne montre pas de réelle coupure. Les tumulus de La Grange Perrey, pas toujours bien localisés, constitueraient un prolongement de cette nécropole vers le nord. Les tumulus, espacés souvent de plusieurs centaines de mètres, s'échelonnent ainsi sur plus de 3 km. L'ensemble de Parançot a fait récemment l'objet d'une relocalisation sur le terrain à partir des indications des manuscrits Piroutet et des renseignements fournis par le Dr Mercier.

Au Bronze final IIIb, la nécropole de Chilly-sur-Salins marque une nette individualité. Cinq tumulus en terre groupés, distants d'une cinquantaine de mètres les uns des autres, recouvraient une ou quelques incinérations et ne semblent pas avoir été réutilisés ensuite. Le tumulus 2 se distingue nettement par ses dimensions et son volume important (Piroutet 1932) et par un nombre d'incinérations supérieur. Par contre, les dépôts funéraires, surtout céramiques, accompagnés dans deux cas d'une épingle, ne montrent pas de différenciation notable dans leur qualité.

La nature de l'occupation du Hallstatt C laisse subsister quelques doutes dans la mesure où des sépultures centrales à incinération n'offrent pas d'éléments de datations pertinents. On n'est guère renseigné non plus sur les deux épées de fer des inhumations des tumulus 1 et 4 de Parançot (fig. 9). Dans ce dernier l'inhumation était décentrée par rapport à une sépulture centrale violée anciennement. Quant à la sépulture primitive du tumulus 17 de Parançot, associée à des fragments de fer, placée sous un tumulus terreux, elle évoquerait aussi les traditions du Bronze final et du début du Premier âge du Fer.

Dès le Hallstatt D1 se développent des tumulus à sépultures multiples organisées autour d'une tombe centrale contemporaine (Moidons-Sepoit, 16) ou plus ancienne. La plupart d'entre eux, espacés le plus souvent de plusieurs centaines de mètres, sont des constructions récentes en pierre, bien que des tumulus du Bronze ancien puissent être réutilisés (Parançot, 13; Moidons, 18) (fig. 10, 11). Le prestige de certaines femmes s'affiche nettement par un riche costume comprenant les brassards-tonnelets associés aux parures à pendeloques (Moidons, 1 et 5), aux anneaux de chevilles, au disque ajouré à renflement ou encore au collier ou plastron de corail (Moidons, 8). La juxtaposition, à plusieurs reprises dans un même tertre, d'inhumations contemporaines dotées d'un équipement qualitativement équivalent (Moidons, 8; Moidons-Sepoit, 16) n'évoque pas de manière pertinente des écart sociaux très marqués entre plusieurs individus d'un même tumulus.

Le Hallstatt D2 se marque par l'absence presque totale de construction de nouveaux tumulus, par la réutilisation de tertres préexistants, quelquefois rehaussés. L'organisation des tombes périphériques est généralement respectée (Parançot, 1, 4, 9; Champ-Peupin). L'inhumation centrale devient exceptionnelle (Parançot, 16) et se signale quelquefois par la superposition d'une nouvelle sépulture (Parançot, 17)

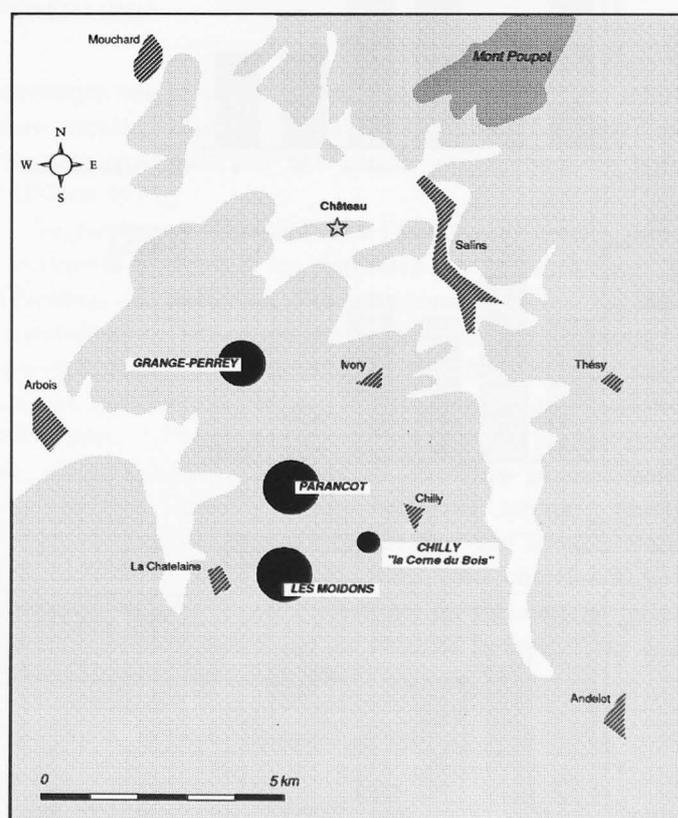


Fig. 8. Situation des principales nécropoles de la région salinoise au Premier âge du Fer.

(fig. 12). Parallèlement s'amorce un processus de concentration des tertres utilisés, moins nombreux que précédemment, ainsi qu'une diminution des sépultures féminines à parures nombreuses (fig. 7).

Ces tendances s'accroissent au Hallstatt D3 et au début de La Tène. Seuls quelques tumulus en activité peuvent être identifiés à partir de sépultures dont le nombre des parures a nettement diminué (Parançot, 1; Moidons-Sepoit, 16; Moidons, 1) (fig. 7). La disposition des sépultures périphériques laisse la place dans certains monuments à des ensevelissements multiples que Piroutet qualifie de «charniers» estimés

à près d'une centaine d'individus (Moidons, 4, 18). Cette densification des sépultures se reflète aussi par la présence d'inhumations à faible profondeur, placées indifféremment en zone centrale ou périphérique. L'inhumation réintroduite au centre du tumulus 4 des Moidons, où Piroutet signale des traces d'une épée de fer et une fibule à disque décoré de la phase initiale de La Tène (horizon 9 de Parzinger 1989), indique quelquefois à cette époque la réappropriation de la zone centrale au profit d'un personnage important.

La morphologie des tertres, dont le diamètre est compris entre 6 et 8 m pour les plus petits, de 17 à 20 m pour les plus

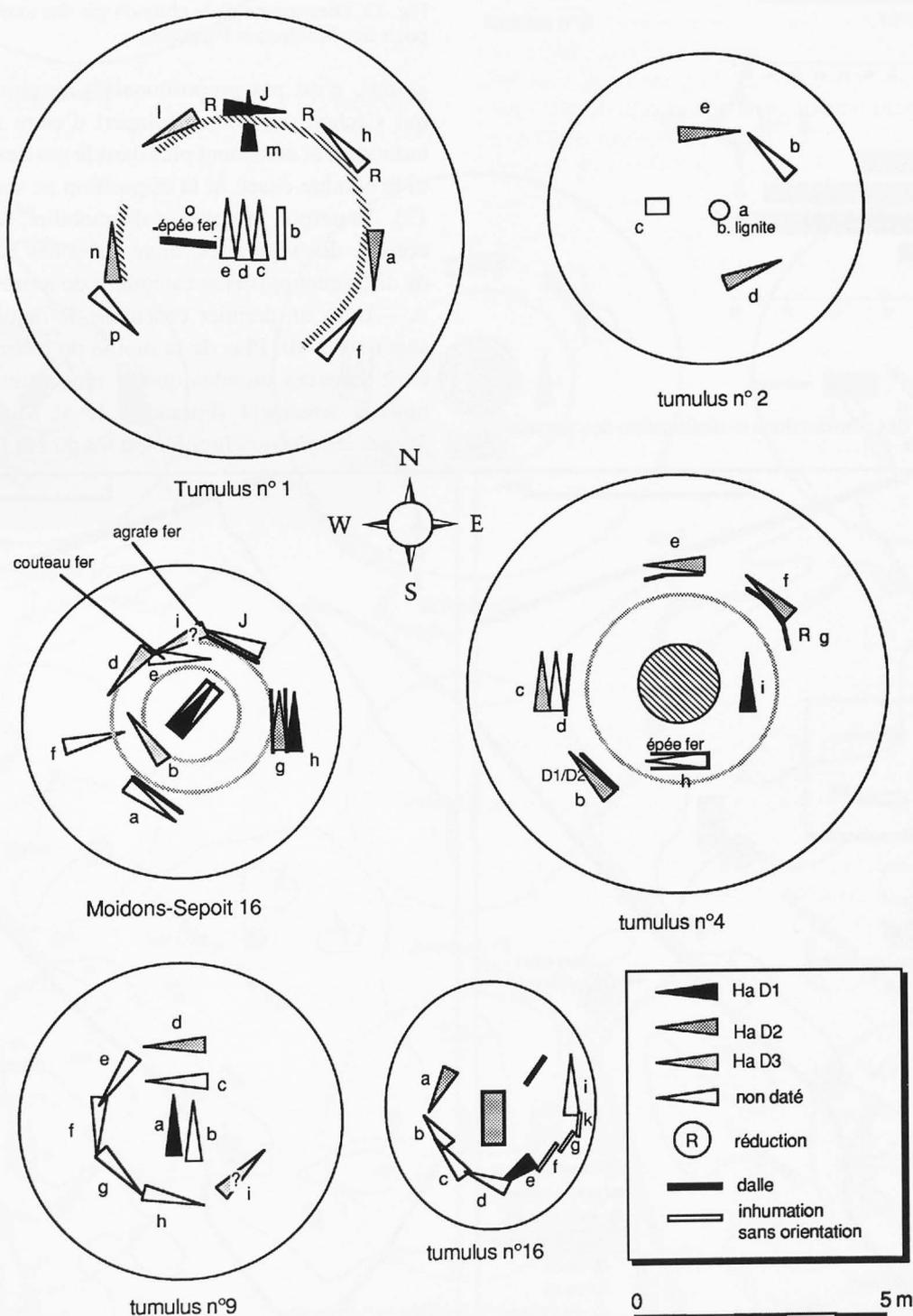


Fig. 9. Plan des tumulus de Parançot. Chronologie des sépultures. (D'après Piroutet).

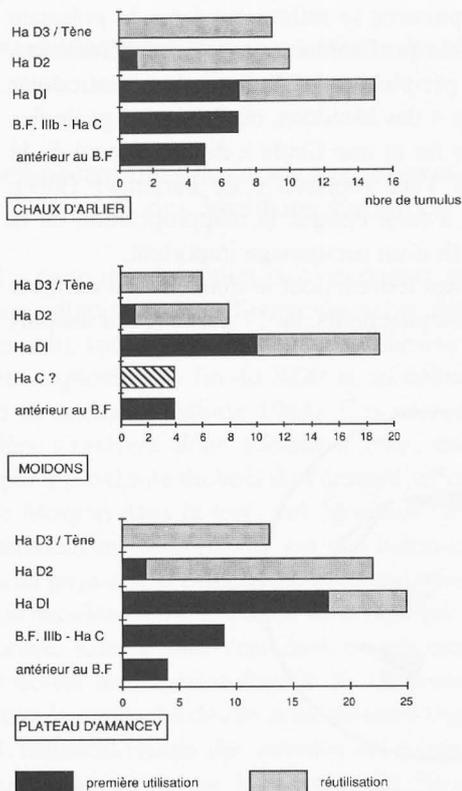


Fig. 10. Diagramme des constructions et réutilisation des tumulus.

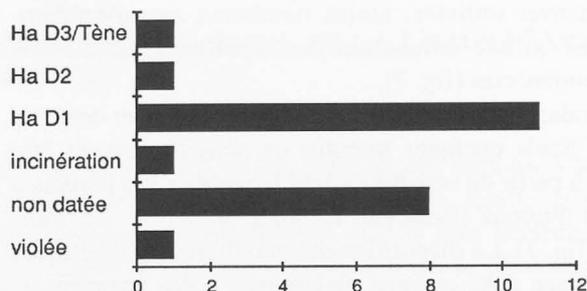


Fig. 12. Diagramme de la chronologie des tombes centrales (nécropoles des Moidons et Parancot).

grands, n'est pas proportionnelle au nombre de sépultures qui s'échelonne pour la plupart d'entre eux entre 2 et 15 individus, et nettement plus dans le cas des «charniers», dont ni le nombre exact, ni la disposition ne sont connus (fig. 11, 13). Toutefois, la richesse du mobilier, la disposition et le nombre des sépultures, toutes périodes confondues, permet de distinguer plusieurs catégories de tertres.

– Dans un premier ensemble, le nombre de tombes est supérieur à 10. Plus de la moitié de celles-ci sont parées et c'est dans ces tumulus que se rencontrent quelques sépultures à armement (Parancot, 1, 4; Moidons-Sepoit, 16). Toutes les phases chronologiques du Ha D y sont représen-

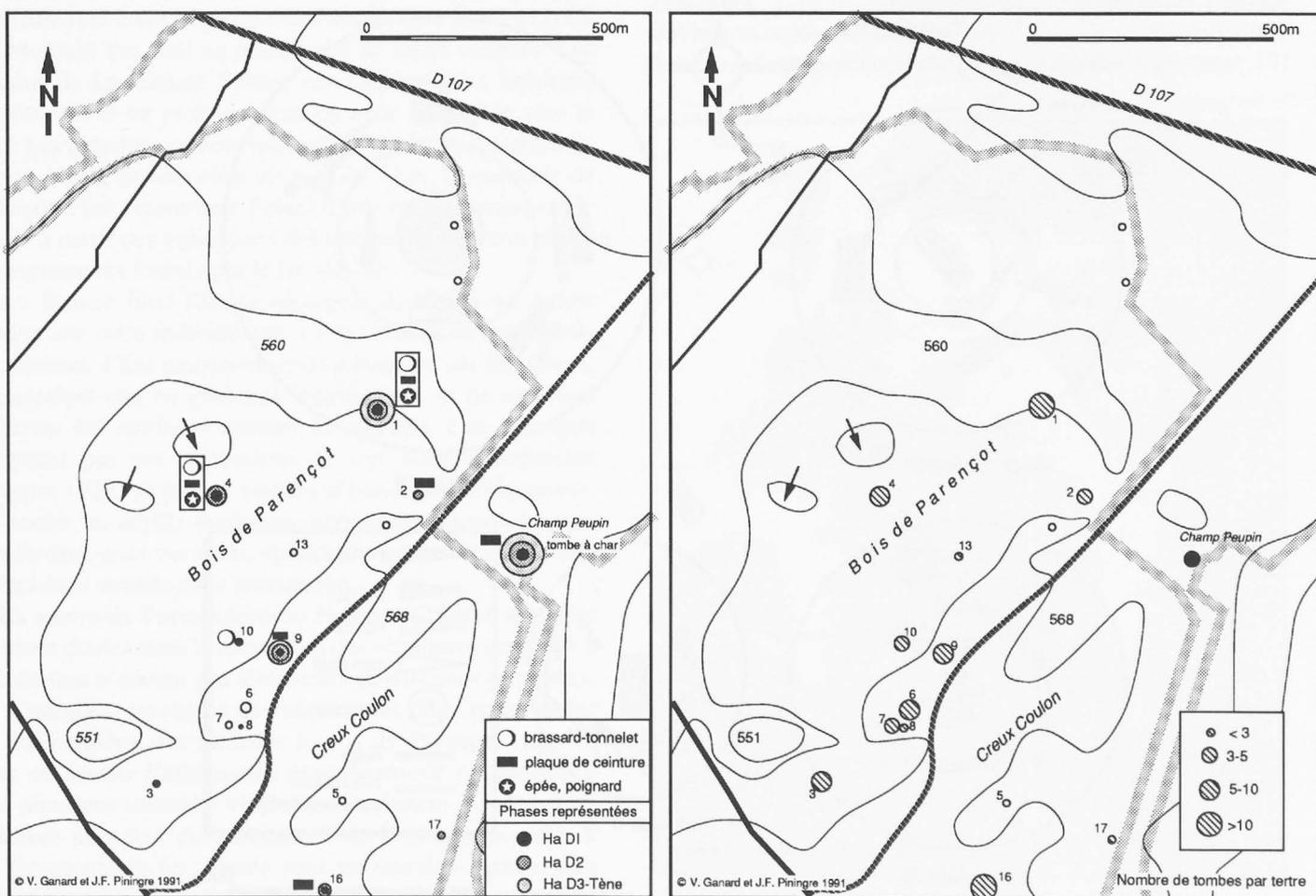


Fig. 11. Carte de la nécropole de Parancot.

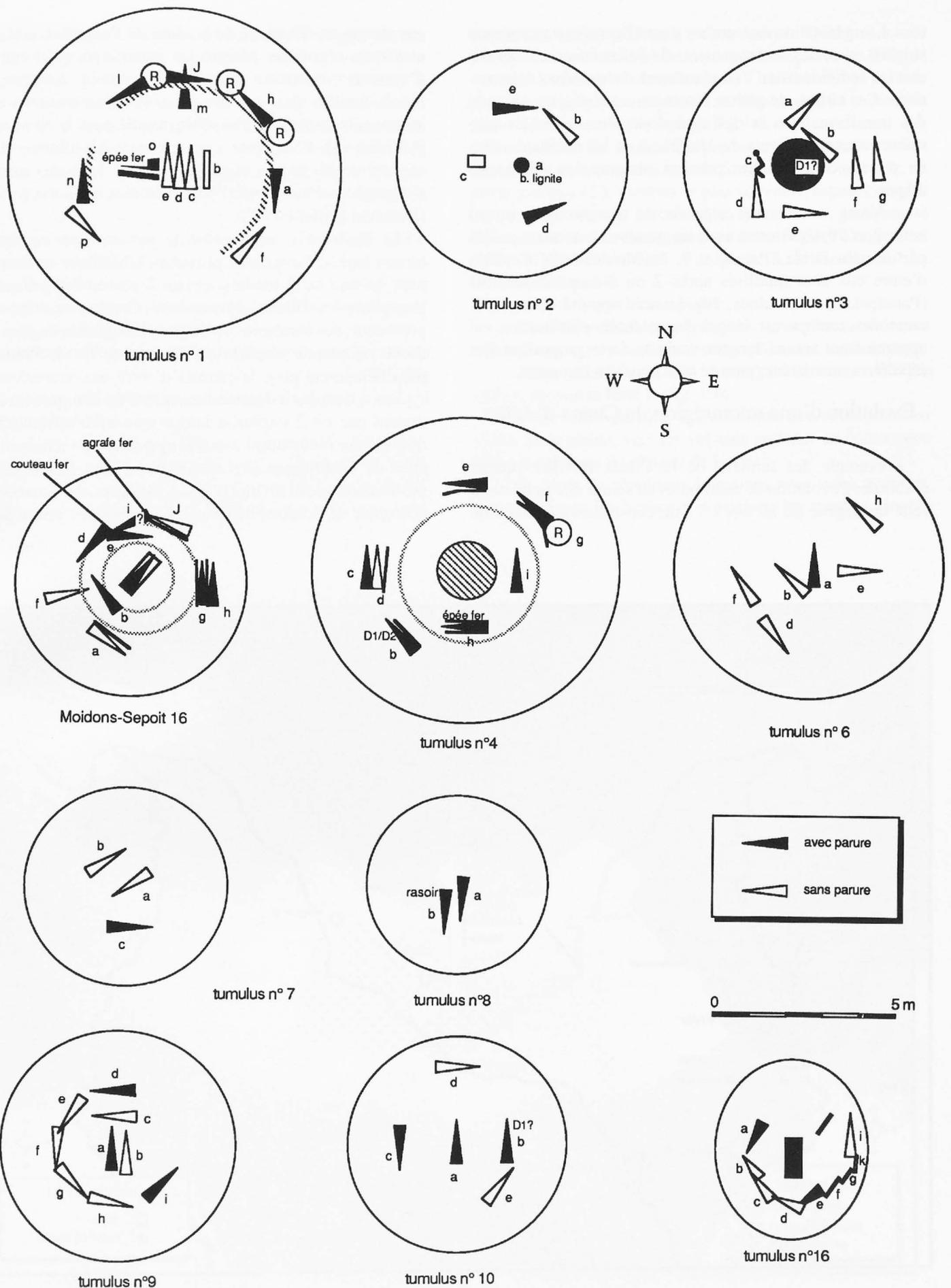


Fig. 13. Plan des tumulus de Parancot. Sépultures avec et sans mobilier. (D'après Pirouet).

tées. L'organisation des tombes s'est effectuée en couronne soignée, avec des aménagements de dalles fréquents qui ont servi à individualiser l'emplacement de certaines inhumations. Ces tertres, de petites dimensions à l'origine, ont subi des transformations et des agrandissements après les premiers ensevelissements du Ha D1, dont les aménagements de pierres concentriques peuvent marquer les différentes étapes.

– Vient ensuite une catégorie de tumulus comprenant entre 2 et 10 sépultures, avec un nombre de tombes parées parfois très faible (Parançot, 3, 6; Moidons, 5). Certains d'entre eux sont inutilisés après 2 ou 3 ensevelissements (Parançot, 7, 8; Moidons, 10). Le soin apporté à l'agencement des tombes est inégal. Leur durée d'utilisation est apparemment moins longue, mais la forte proportion des sépultures non datées (près de 40%) invite à la nuance.

### Evolution d'une microrégion: la Chaux d'Arlier

L'exemple des tumulus de la Chaux d'Arlier permet d'aborder l'évolution de nécropoles au sein d'une unité naturelle homogène de 20 km x 7 km, constituant une zone de

circulation au débouché de la cluse de Pontarlier, entre 800 et 850 m d'altitude. Malgré les restrictions qu'il convient d'apporter (mauvaise conservation, choix aléatoire des tertres fouillés dicté par les menaces de destructions et les arasements anciens), l'ensemble, fouillé sous la direction de P. Bichet et J.-P. Millotte, constitue un échantillonnage représentatif de 30 tertres répartis sur toute la zone, auxquels s'adjoignent d'autres nécropoles repérées mais non fouillées (Bichet et Millotte 1992).

Le Hallstatt C est représenté par un petit nombre de tertres isolés, espacés de plusieurs kilomètres ne comprenant qu'une ou 2 tombes, et par 2 nécropoles groupées à Dompierre-les-Tilleuls «Planquecet», Chaffois «La Censure», présentant des caractères analogues, auxquelles on peut sans doute rajouter le tumulus du Champ de Tir de Pontarlier (fig. 14).

Les 4 tumulus à dominante terreuse de Planquecet recouvraient une ou 2 tombes à inhumation avec offrande céramique, une inhumation à rasoir ajouré et une inhumation à épée de Gündlingen (les réutilisations sont très nettement postérieures, de la fin du Ha D). A Chaffois «La Censure», la nécropole de 8 tertres de structure homogène (terre + noyau

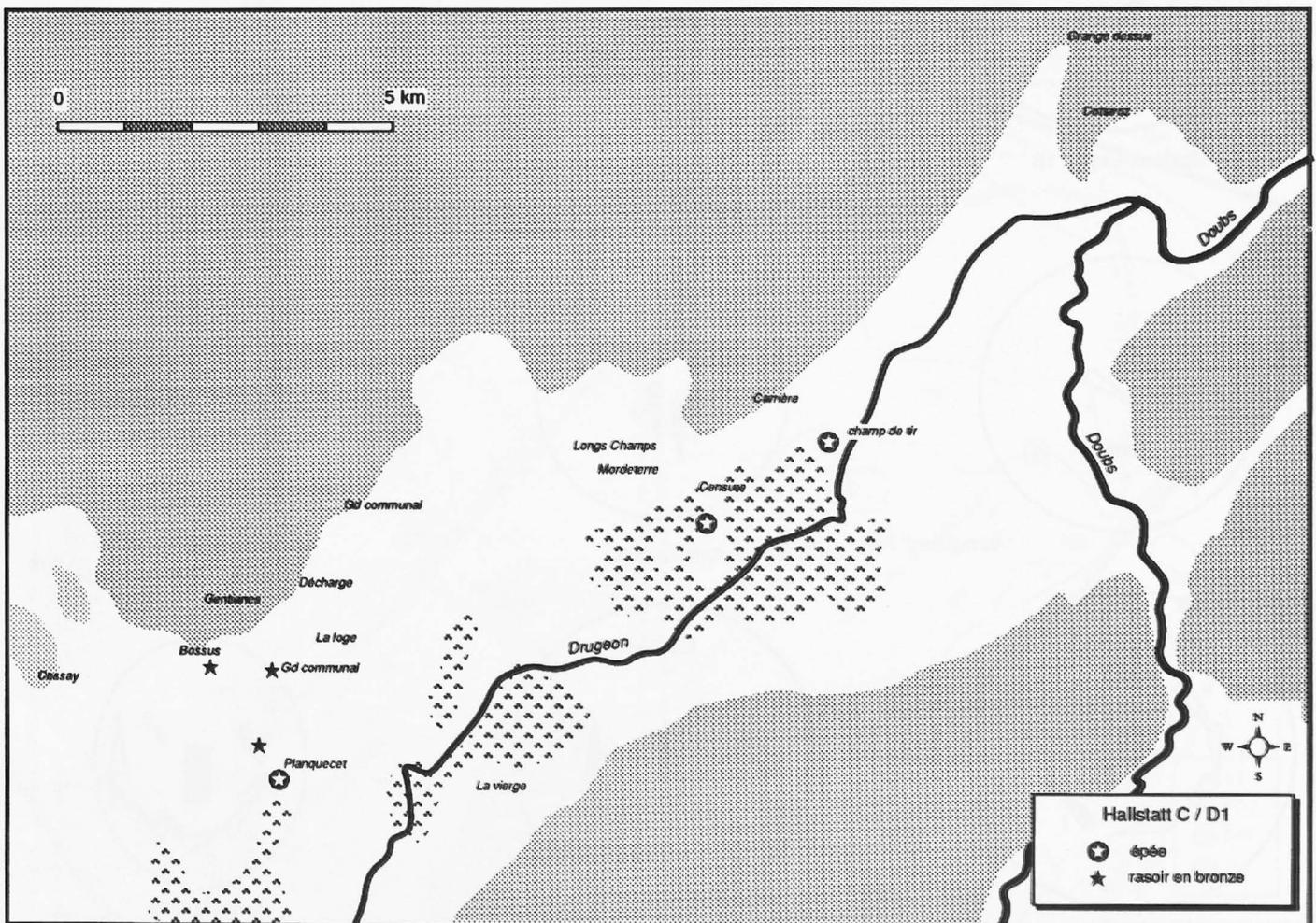


Fig. 14 a. Carte des nécropoles de la Chaux-d'Arlier (Hallstatt C - Hallstatt D1).

de cailloux), disposés en deux groupes, se distingue par des tumulus à tombes uniques ou peu nombreuses sous la forme d'inhumations à offrandes céramique (1-II, 5-I ?, 3, 8-II) et par la particularité du mobilier de certaines sépultures concentrées sur le groupe sud. Cet ensemble de 5 tumulus (I à V, fig. 15) est particulièrement intéressant si on retient une datation de la transition Ha C - D. La présence de 2 inhumations à mobilier privilégié, l'une masculine, l'autre féminine, l'existence de tertres à tombes uniques ou peu nombreuses, où coexistent inhumations et incinération, ainsi qu'un mobilier féminin répétitif: bracelets de lignite larges, parures en ambre (T. I-1, IV-1, V) illustreraient la nécropole d'un chef et de notables dans la tradition des nécropoles groupées du Ha C. Un tumulus du Champ de Tir de Pontarlier, anciennement fouillé, semblerait, dans le même tertre cette fois, avoir fourni aussi une sépulture masculine à grande épée de fer et une sépulture féminine à parure de rouelles, grelot, bracelet de lignite large, etc. (Piroutet 1913).

L'existence de 3 pôles, distants de 3 à 8 kilomètres, plus ou moins synchrones, implantés sur des éminences à proximité des points de franchissement du Drugeon, est conforme à la structure territoriale de la Combe d'Ain et même à celle

du plateau Amancey/Ornans à cette époque. Quelques tertres édifés sur le versant sud de la plaine (Dompierre-les-Tilleuls «Grand-Communal», «Les Bossus») s'individualisent par leur position géographique et par un mobilier masculin et féminin plus modeste (rasoirs, épingles) (fig. 14).

Le Hallstatt D1 est marqué par un accroissement sensible du nombre de nécropoles sous la forme de tumulus isolés, de petits groupes (2 à 3 tertres le plus souvent), espacés de plusieurs centaines de mètres, qui forment un groupement lâche, à cheval sur les communes de la Rivière-Drugeon et Bulle (Grand-Communal, La Loge, Les Gentianes, La Décharge) (fig. 14).

Cette évolution s'accompagne:

- d'un abandon des nécropoles groupées antérieures (Planquecet, puis sans doute assez rapidement La Censure);
- d'une réutilisation de tertres plus anciens (Bronze ancien, moyen et final I) (fig. 10);
- d'une délocalisation systématique des nécropoles en retrait de la plaine, vers les versants argileux au contact des côteaux calcaires du plateau de Levier;
- du dépôt de sépultures féminines avec riche mobilier, caractérisé par les brassards tonnelets, les disques ajourés

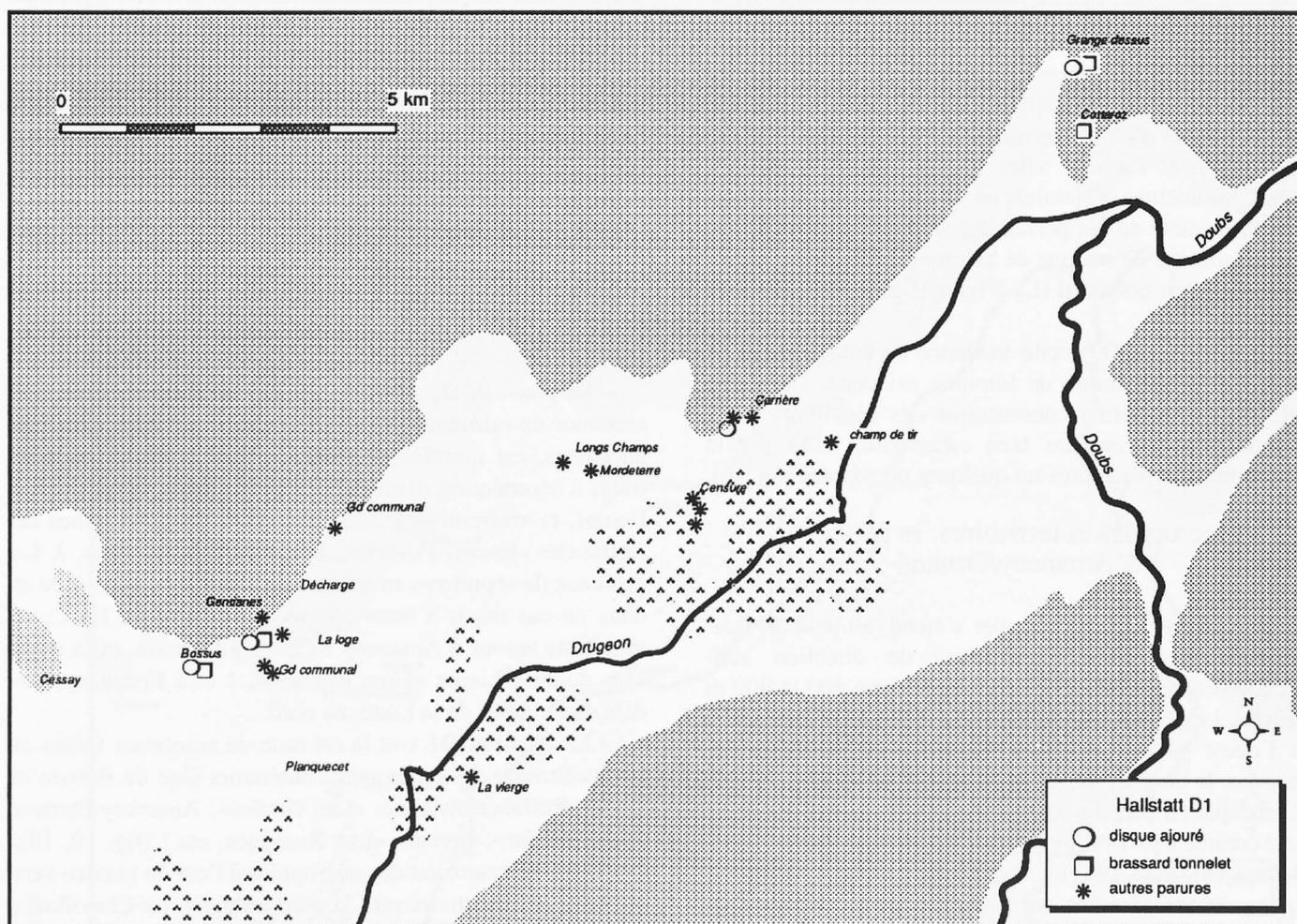


Fig. 14b. Carte des nécropoles de la Chaux-d'Arlier (Hallstatt D1).

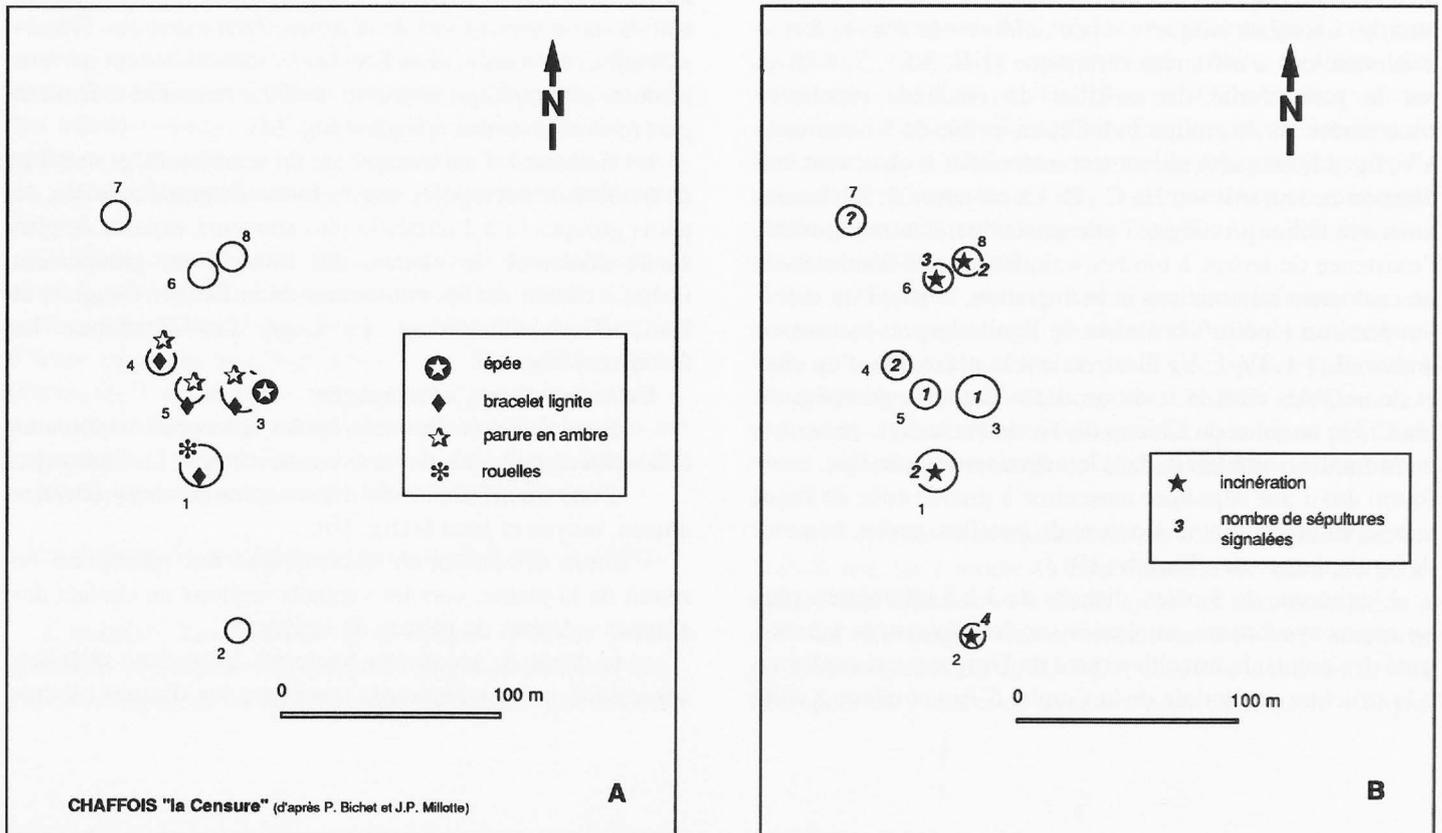


Fig. 15. Plan de la nécropole de Chaffois «La Censure». (D'après Bichet et Millotte 1992).

etc. qui entrent dans la composition de parures comprise entre 3 et 6 types d'objets, auxquels s'adjoignent épisodiquement l'ambre et l'or; de telles tombes distantes de un à quelques kilomètres, parleraient en faveur d'une emprise territoriale restreinte de ces personnages. Parmi ces sépultures, on note l'absence de marque de hiérarchie dominante. Seule la présence d'un poignard (La Rivière-Druegon, 2-II) est à signaler.

Au Hallstatt D2-D3, cette tendance se confirme par la réutilisation systématique de tumulus existants, l'abandon rapide de l'organisation concentrique des sépultures et du dépôt de tombes centrales bien caractérisé, enfin par la concentration des sépultures sur quelques nécropoles (fig. 16).

### Nécropoles et territoires: le plateau d'Amancey/Ormans

A l'ouest de la Chaux d'Arlier s'étend, au delà du faisceau salinois (petit chaînon étiré de direction sud-ouest/nord-est) le premier plateau, étagé entre 500 et 900 m d'altitude. Le plateau d'Amancey/Ormans est limité au nord et à l'ouest par les profondes entailles de deux vallées encaissées: la Loue et son affluent le Lison (fig. 7).

L'occupation protohistorique de cette zone est essentiellement connue à partir d'une documentation issue de fouilles anciennes (Millotte 1963). L'exploration de ces données et les prospections récentes ont permis dresser une carte du potentiel archéologique préservé et de préciser la localisation des découvertes antérieures. Une carte de répartition

générale des nécropoles hallstattiennes et de leurs différentes phases d'occupations permet de visualiser la surface concernée et de tenter une approche spatiale. L'habitat, quant à lui, fait cruellement défaut en raison essentiellement des conditions de conservation en milieu karstique avec des sols peu profonds et érodés.

Le tableau synthétique par phases à partir du Bronze final IIIb/Hallstatt C, met l'accent sur quelques traits essentiels (fig. 17).

– La phase de transition avec l'âge du Bronze, assez mal reconnue en raison des mauvaises conditions des recherches anciennes, est toutefois présente avec des sépultures centrales à céramiques, identifiées dans la zone Alaise-Saraz, à l'ouest, et vraisemblablement aussi dans certains tertres de Refranche «Essarts-Poulets», 14; Dessus-de-Bacchus, 2. La présence de sépultures masculines privilégiées, avec épée et dans un cas rasoir à lame ajourée en bronze du Ha C, se manifeste autour d'Amancey à Château Sarrazin, mais aussi sans doute à Lizine «Gros Buisson», 1 et à Epeugney, au-delà de la vallée de la Loue, au nord.

– Le Hallstatt D1 voit la création de nombreux tertres et la réutilisation des monuments antérieurs (âge du Bronze et Ha C: Refranche/Malans «Les Gaules», Amancey/Eternoz «Les Gondas», Fertans «Les Rompues, etc.) (fig. 10, 18), ainsi qu'une extension des nécropoles à l'est du plateau vers le secteur d'Ormans et vers le nord à Pugey, La Chevillotte, en direction de la vallée du Doubs. Ce sont des tombes à sépultures multiples féminines, avec les parures classiques



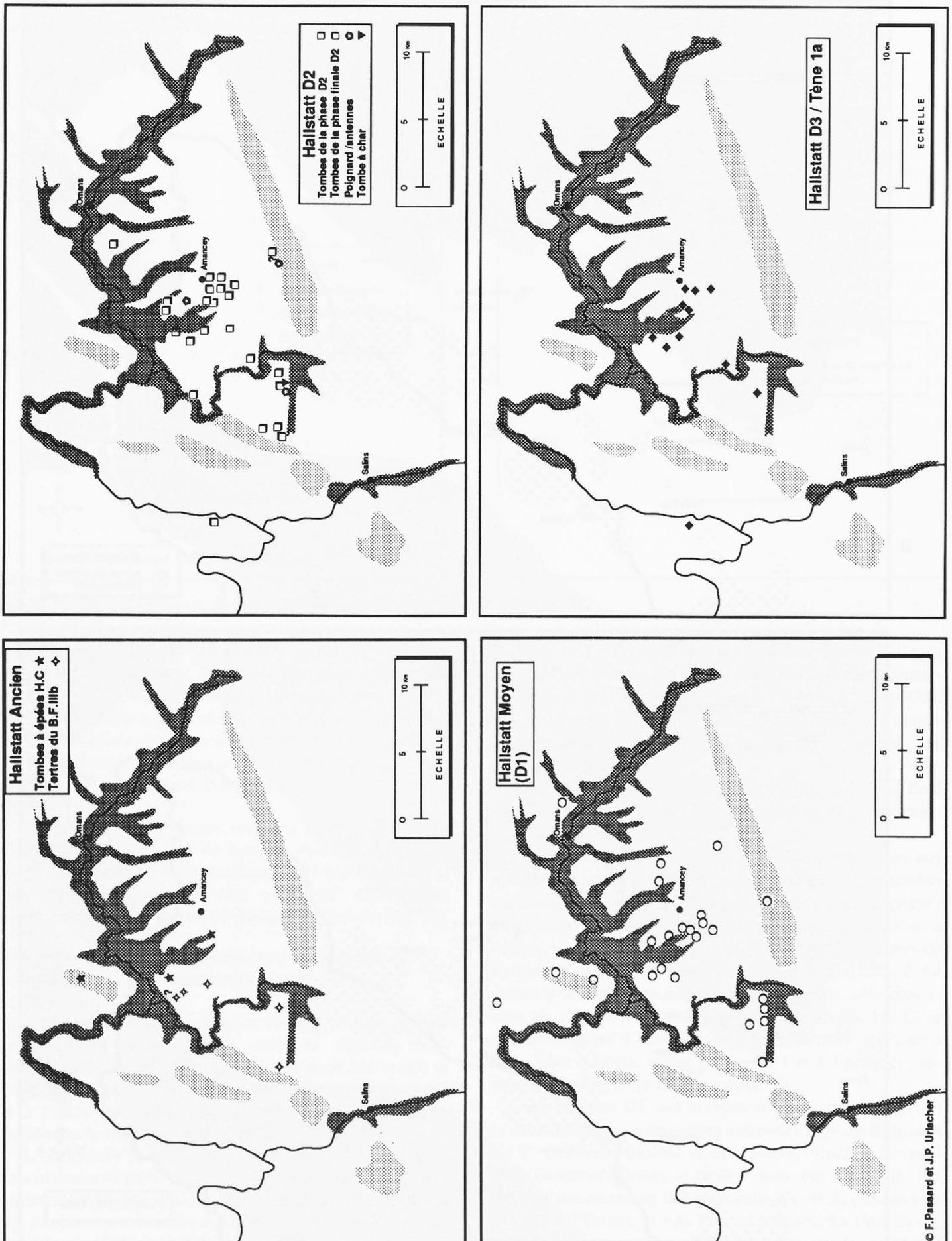


Fig. 17. Evolution chronologique des nécropoles tumulaires du plateau d'Amancey/Ormans.

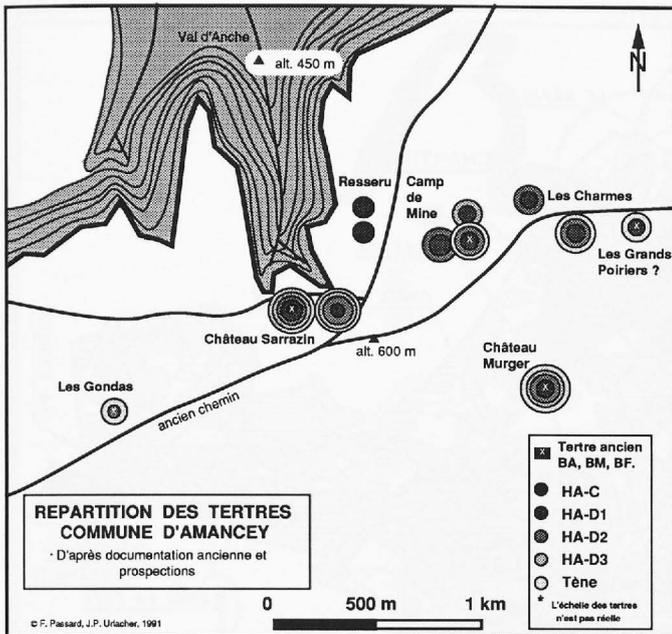


Fig. 18. Carte de détail des nécropoles d'Amancey.

de cette période. Faut-il remarquer le peu de faveur des brasards tonnelets et par contre, dans la zone d'Amancey en particulier, la présence plus marquée des disques à renflement central? La présence d'inhumations masculines pourrait être attestée par des fibules isolées, bien représentées à Amondans, Refranche «Corne-Guerriot» par exemple, mais l'argumentation manque de documents de fouille fiables. La concentration de sépultures féminines doit être une fois de plus remarquée pour cette phase et leur distribution régulière sur différentes zones du plateau (Lizine «Gros Buisson», Amancey «Château Murger», Resseru, Grands Poiriers, Cademène, Flagey, Amondans «Le Décret»...) confirme les observations faites sur les microrégions précédentes.

– Le Hallstatt D2 est aussi très présent avec une fréquentation marquée de certains sites de la phase antérieure. À côté des tombes féminines où les plaques de ceintures sont nombreuses, on remarque la présence plus ou moins discrète de tombes masculines avec poignard à antennes, à Alaise «Combe-Bernon», à Saraz «Le Fourré» dans une sépulture à char et enfin à Fertans et Déservillers de façon moins ostentatoire.

– La phase Hallstatt D3 et la période de La Tène ancienne voient, selon un schéma habituel dans notre région, se réduire la pratique du dépôt funéraire riche et varié, tout au plus quelques fibules et dans un cas à Amancey, l'épée reste présente (Amancey «Château Sarrazin») (fig. 18).

Cette carte de répartition des sites funéraires est à mettre en relation avec d'autres structures en élévation, préservées à proximité des tertres ou associées à eux: ce sont essentiellement des levées et des murgers d'épierrement qui, tout en structurant le paysage, ont permis de conquérir des surfaces propices à l'agriculture et à l'élevage. Contrairement à l'unité morphologique de la Chaux d'Arlier, les territoires mis en valeur constituent de petits ensembles plus ou moins clos, limités par des vallées abruptes aux pentes dominées

par la forêt autrefois essentiellement composée par la chênaie-hêtraie montagnarde, jusqu'à sa surexploitation et à l'enrésinement récent. Les espaces défrichés voisinent le plus souvent avec des nécropoles protohistoriques et les structures révèlent les étapes de la mise en valeur, avec des organisations caractéristiques de levées et d'épierrement (Myon «Charfoinge»). L'exploitation des surfaces tabulaires a créé des formes «agraires» particulières, avec des levées parallèles délimitant de petites surfaces cultivables qui jouxtent des secteurs de sépultures comme à Malans/Refranche. Ces levées ont parfois formé des terrasses destinées à retenir les sols superficiels (Flagey «Mont-de-la-Chaux»). Les sites associent parfois des espaces de pâtures limitées par des murettes transversales à l'extérieur desquelles sont disposés des tertres.

La répartition des sites repérés sur une section du plateau met en évidence le choix privilégié de certains sols; les éminences, aujourd'hui érodées et vouées aux communaux, représentent un fort pourcentage de zones occupées. La carte de valeur pédologique et agronomique des sols (Laboratoire de pédologie, Faculté des sciences de Besançon) explique, semble-il, cette répartition (Passard et Urlacher 1987; 1991) (fig. 19). Les sols superficiels aérés (en hachures) réunissent en effet des conditions particulièrement recherchées pour un taux de rendement élevé sur ces plateaux fortement caractérisés par l'empreinte des phénomènes karstiques. Les qualités humifères des bancs calcaires durs et fragmentés, se réchauffant rapidement au printemps, leurs caractères séchant remarquable malgré une des pluviosités les plus abondante de Franche-Comté, représentent pour ces zones d'altitude (de 500 à 900 m) des critères essentiels: les prairies riches en graminées et la légèreté des sols susceptibles de recevoir des céréales, offrent ici des compensations à la longueur de 5 mois d'hiver rigoureux (une unique récolte de foin annuelle en juillet). Les zones de sols froids correspondant ici aux sols profonds (en blanc) restent, avec les karsts dénudés, bons pourvoyeurs de bois. Si ces sols ont pu être mis en valeur avec le maximum d'efficacité, le milieu karstique a accentué par ailleurs tout à la fois leurs qualités, mais aussi leurs défauts: une érosion active est le tribut d'une exploitation trop intensive qui a fait migrer les éléments minéraux fertilisants vers le sous-sol, d'où, par appauvrissement des sols, la colonisation à terme par des friches qui peuvent s'expliquer par la surexploitation forestière et l'activité agropastorale.

À partir de cette coïncidence établie entre certains finages et les nécropoles du plateau, ce qu'ailleurs certaines fouilles ont déjà souligné (Olivier 1988), une hypothèse de répartition spatiale des principaux groupements hallstattiens peut être proposée avec pour traits essentiels:

– de petites unités qui pourraient coïncider avec un habitat dispersé (fermes), auxquelles correspondent des groupements de quelques tertres (Chantrans, Amathay); les terroirs individualisés par les contraintes topographiques formeraient ainsi des unités de production;

– la prééminence de 2 pôles plus importants paraissent d'autre part se concentrer le long des secteurs de passage

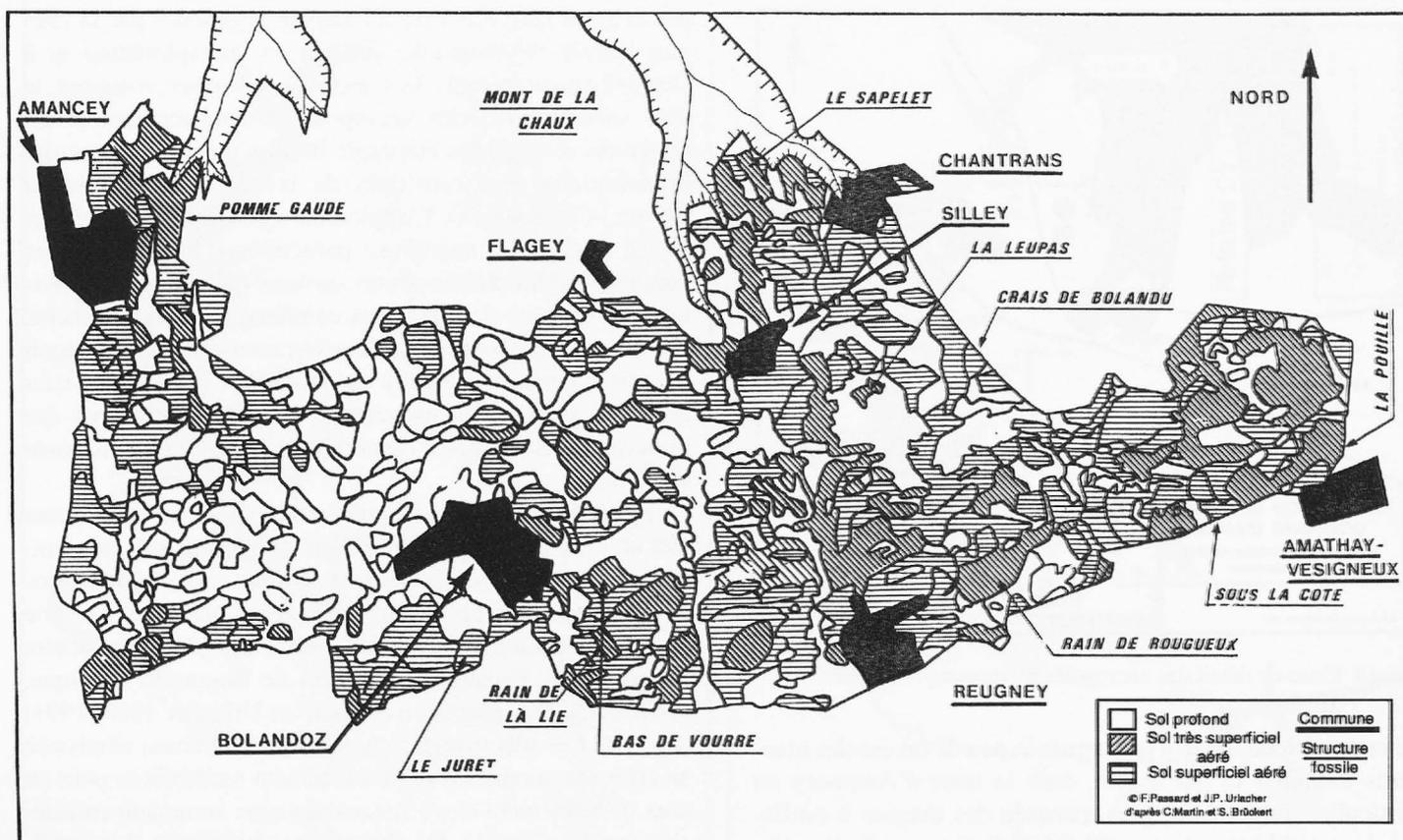


Fig. 19. Implantation des sites de la partie est du plateau d'Amancey dans leur contexte pédologique.

obligé comme à Saraz et Amancey (fig. 18), qui reproduit un schéma d'occupation un peu similaire à la Chaux d'Arlier avec des tertres ou des petits groupes de tertres espacés et des monuments plus importants Château-Sarrazin et Château-Murger;

– implantées sur des petites crêtes et en bordure de falaise, les nécropoles jalonnent fréquemment les voies et les chemins (Amancey «Les Gondas», Alaise/Saraz «Combe Bernon»...) dont les directions sont guidées par la présence d'accidents de relief remarquables (Mont Poupet au-dessus de Salins, Roche de Mouthier, sources de la Loue, du Lison, Cluse de Pontarlier, faisceaux salinois et bisontin...) (fig. 20).

L'ensemble du plateau pourrait ainsi être organisé, essentiellement à partir du Hallstatt D1, en plusieurs groupes régulièrement assignés sur les différents terroirs avec, à

l'ouest, des unités plus fortement marquées par la permanence des sites funéraires depuis le Bronze final IIIb jusqu'à La Tène. Il n'est pas possible, sur la base des informations glanées à partir des fouilles du XIX<sup>e</sup> siècle, de déterminer l'ampleur réelle de cette emprise, mais la présence d'individus dotés de dépôts funéraires à connotation hiérarchique (Alaise/Saraz, Amancey) pourrait indiquer d'éventuelles spécificités dans les statuts sociaux d'un groupe à un autre, et cela en même temps que le nivellement lisible à travers les sépultures féminines. Dans cette perspective, la confrontation des différents types de nécropoles et de leur distribution dans le paysage est-elle à même de nous orienter sur une perception des conditions socio-économiques à plus large échelle?

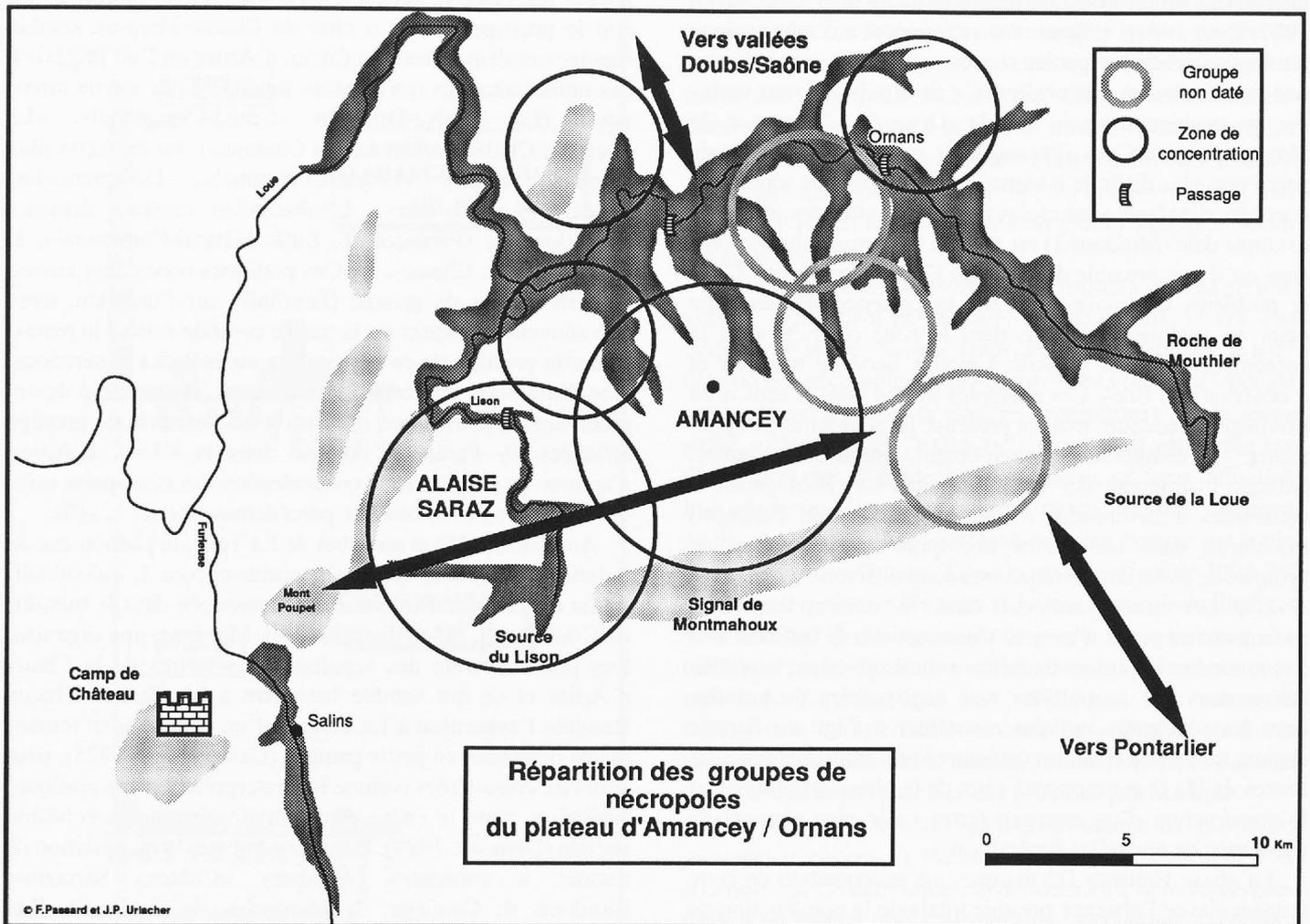


Fig. 20. Répartition des groupes de nécropoles du plateau d'Amancey/Ornans.

### L'ORGANISATION DES SÉPULTURES

L'examen de ces 3 terroirs dont les données sont différentes mais complémentaires, permet de suivre les grandes tendances évolutives de l'organisation des nécropoles du Hallstatt C au début de La Tène dans le Jura.

Il convient de passer rapidement sur les implications hiérarchiques et territoriales des sépultures du Hallstatt C. Dès le Bronze final IIIb, le rite de l'incinération sous tumulus peu nombreux montre la mise en place de quelques nécropoles réservées à une frange restreinte de la population. L'exemple de Chilly suggère la manifestation d'une hiérarchie par le volume d'un des tertres (tumulus 2), plus que par la nature du dépôt funéraire très uniforme et modeste, et peut-être aussi par la multiplicité des incinérations déposées. L'impact de ce pouvoir semble limité dans le temps et la nécropole rapidement abandonnée.

Avec le Hallstatt C, les nécropoles (Chavéria, Chaux d'Arlier) laissent apparaître aux côtés de sépultures masculines au prestige affiché par le dépôt d'armement et d'objets importés, une strate de sépultures masculines et féminines

souvent individuelles, mais de mobilier plus modeste, bénéficiant de monuments implantés parfois à l'écart des nécropoles groupées.

Une rupture ou une évolution rapide se manifeste au début du Hallstatt D. On constate à maintes reprises l'abandon fréquent des tumulus érigés au Ha C protégeant une tombe à armement (Planquecet). Cette tendance présente toutefois quelques exceptions (Amancey «Château Sarrazin», peut-être Parancot). Le cas est plus net hors des nécropoles à mobilier aristocratique, comme par exemple dans le tumulus 1 des Bossus à Dompierre-les-Tilleuls, où la continuité de l'utilisation depuis le Ha C (rasoir ajouré) ne peut être mise en doute. Le développement des tombes périphériques autour d'une sépulture centrale ancienne et respectée constitue un argument en faveur de la continuité de la tradition et du groupe, mais les exemples attestés ne reflètent pas une systématique.

L'organisation périphérique d'inhumations autour d'une tombe centrale s'inscrit dans l'hypothèse d'une hiérarchie

interne des sépultures d'un même tertre (Kilian 1974; Brun 1987; Pion 1989). L'apparente prééminence d'inhumations féminines richement parées se trouve toutefois nuancée par une représentation non négligeable de sépultures sans mobilier en position centrale initiale (Ormans). L'existence de sépultures masculines (Parançot, 8) peut être sous-estimée parce que plus difficile à mettre en évidence. Les sépultures centrales d'enfants sont moins clairement attestées et le seul exemple daté (Moidons 1) est associé à 4 autres inhumations, sans qu'il soit possible d'en définir l'ordre des dépôts. C'est le problème que pose d'ailleurs la présence fréquente de deux ou quelques individus dans la zone centrale, dont la contemporanéité est difficile à établir faute de mobilier et d'observations fines. Ces exemples iraient dans le sens d'un privilège héréditaire, mais la présence de sépultures périphériques contemporaines regroupant hommes, femmes, enfants, distinguant des tertres de richesses homogènes et différentes d'un tumulus à l'autre (Courtesoult, Parançot) montrerait dans une même nécropole la coexistence de groupes de statut économique ou social différent.

L'investissement collectif dans la construction d'un monument au profit d'un seul s'estompe dès le Hallstatt D1. Si un nombre important de tertres est encore érigé, la réutilisation dans des proportions non négligeables de tumulus dont les sépultures initiales remontent à l'âge du Bronze ancien, moyen ou final, est également une caractéristique des tertres du Ha D par rapport à ceux de la phase précédente où la construction d'un nouveau tertre va le plus souvent de paire avec de nouvelles funérailles.

La phase Hallstatt D2 marque une accentuation de cette tendance avec l'absence presque totale de la construction de nouveaux tumulus et la réutilisation de tertres préexistants. L'organisation des tombes périphériques, par contre, généra-

lement respectée (Courtesoult, Parançot, 1, 4, 9) quel qu'en soit le prestige (tombe à char du Champ-Peupin), semble rapidement disparaître à la Chaux d'Arlier où l'on procède à des enfouissements quelquefois superposés de même orientation (La Rivière-Druegon «Grand-Communal», «La Vierge», Chaffois «Les Longs Champs»), ou de façon plus disparate (Bulle «Grand-Communal», Dompierre-les-Tilleuls «Les Bossus»). L'inhumation centrale demeure exceptionnelle (Parançot 16, Bulle «Grand-Communal», 1, Myon «Petites Chaux», 1). Ces pratiques accentuent encore la prééminence du groupe (familial?) sur l'individu, alors que souvent le respect de la tombe centrale reflète la persistance du prestige de ce personnage au delà des générations. Une diminution du nombre des parures féminines va également dans le sens d'une régression des marques de prestige affichées. A Parançot, comme dans la Chaux d'Arlier, s'amorce un processus de concentration des nécropoles utilisées, moins nombreuses que précédemment (fig. 11, 16).

Au Hallstatt D3 et au début de La Tène, le phénomène de polarisation des nécropoles s'accroît encore. L'individualisation de groupes d'inhumations remarquée dans le tumulus de Courtesoult, ou en charniers aux Moidons, une organisation plus disparate des sépultures des tertres de la Chaux d'Arlier et ce qui semble bien être à Mantoche «Champ Rouget» l'apparition à La Tène A d'un cimetière en tombes plates disposées en petits paquets (Gasser 1912; 1925), peuvent être considérées comme la réinterprétation des pratiques funéraires dans le cadre d'une diminution de la cohésion sociale (Demoule 1989). Dans ce contexte, la réapparition de tombes à armement (Amancey «Château Sarrazin»; Moidons, 4; Conliège, 2; Mantoche, 4) résulterait d'un émiettement du pouvoir consécutif à l'effondrement des structures hiérarchiques suprarégionales.

## LES IMPLICATIONS TERRITORIALES DES NÉCROPOLES DU JURA FRANC-COMTOIS

### La composition des nécropoles

L'organisation des nécropoles princières repose sur la théorie des places centrales, validées par les polygones de Thiessen (Härke 1979). Un schéma équivalent illustré par des territoires plus modestes (5 à 10 km) peut être envisagé au Hallstatt C à partir de l'exemple de la Combe d'Ain (Brun et Olivier 1990). Il est donc possible d'attendre une organisation territoriale analogue des nécropoles du Hallstatt D, si l'on postule pour une équivalence nécropole = communauté locale ou supralocale (Pion 1989; Olivier 1988).

L'approche réalisée sur les terroirs des premiers plateaux du Jura franc-comtois soulève, à l'échelle de microrégions, une série de questions dont l'illustration peut s'appuyer sur un certain nombre de variables. Même si les prospections récentes viennent compléter les anciennes données, sans toutefois apporter une chronologie fine, il est possible de reconnaître différentes organisations, à partir des ensembles connus.

#### - Tumulus isolés

Les exemples ne sont pas rares: ceux de Courtesoult et Montarlot (Haute-Saône), récemment étudiés (Piningre *et al.* à paraître; Ganard inédit), en sont l'illustration.

#### - Petits groupes de deux ou trois tertres

Ils se retrouvent à la fois à l'ouest de la vallée du Doubs (Gy, Haute-Saône) et sur les premiers plateaux du Jura (Lizine dans le Doubs...).

#### - Nécropoles groupées

Elles offrent à première vue un échantillon plus large, pouvant aller jusqu'à une dizaine de tertres: Venère en Haute-Saône, Gevingey, Doucier-Collondon, Conliège dans le Jura, Refranche «Sur-le-Mont», Cuse-et-Adrisans dans le Doubs etc. Mises à part les nécropoles du Hallstatt C qui coïncident fréquemment avec cette catégorie, bien illustrée par Chavéria dans la Combe d'Ain, Dompierre-les-Tilleuls «Planquetet» dans la Chaux d'Arlier, la plupart de ces nécropoles groupées n'ont été que peu ou pas fouillées et sont imparfaitement datées dans leur évolution. Certaines ont fourni des tombes du Hallstatt D et quelques-unes se caracté-

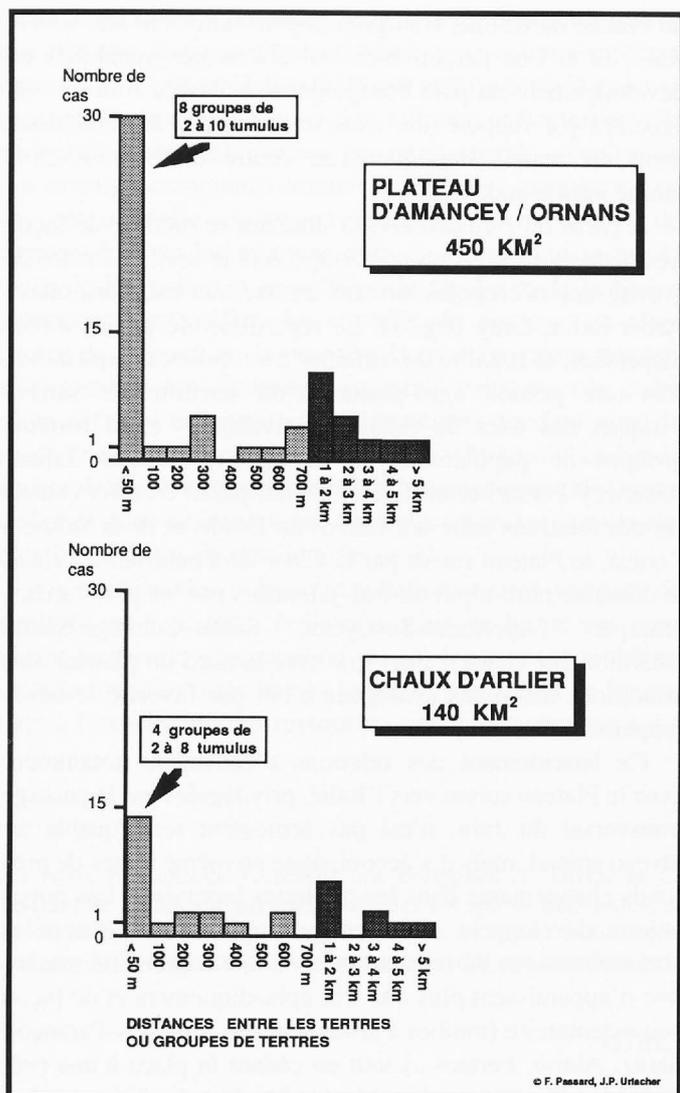


Fig. 21. Diagramme des écarts entre les tumulus des secteurs d'Amancey et de la Chaux-d'Arlier.

risent par des sépultures aristocratiques, ainsi Conliège sur le rebord du Jura méridional et Mercey dans la vallée de la Saône.

– Nécropoles clairsemées

Elles se remarquent par des petits groupes de tertres espacés formant des nébuleuses qui se répartissent sur plusieurs kilomètres. La Chaux d'Arlier, les Moidons et plusieurs ensembles du plateau Amancey/Ornans présentent également ce type d'organisation.

Une estimation statistique des écarts chiffrés entre les différentes nécropoles de 2 micro-régions (Chaux d'Arlier et Amancey) (fig. 21) permet de se demander si la distribution des espaces funéraires est réellement le reflet de l'organisation de l'habitat. A ce stade, deux niveaux d'interprétation peuvent être retenus, avec en exemple la Chaux d'Arlier:

– En fonction d'une strate verticale liée à la prééminence d'un groupe social différencié au Hallstatt C avec les nécropoles groupées, espacées de quelques kilomètres et dont le caractère principal est la marque du pouvoir (Chaffois «La Censure», Dompierre-les-Tilleuls «Planquecet»). Leur aban-

don pourrait signaler la désagrégation de la strate sociale dominante (dans la mesure où le modèle de tombe privilégiée initiale ne paraît pas connaître de suite) tandis que se forme dans un rayon de 2 à 3 km alentour un réseau plus lâche de nécropoles à mobilier plus modeste (Dompierre-les-Tilleuls...). On peut se demander si cette densification résulte d'une appropriation du sol par un plus grand nombre d'individus, si elle sert de révélateur à un pyramidage plus accentué de la communauté.

– En fonction de l'exploitation territoriale par des groupes voisins appartenant au même ensemble culturel et vraisemblablement social. Avec le Hallstatt D1 les pratiques de localisation des nécropoles se distinguent de la phase précédente, non seulement parce qu'elles ne représentent pas la même strate sociale (unités familiales?), mais aussi parce que leur disposition met en évidence l'emprise de groupes individualisés dispersés. Des semis plus ou moins réguliers de tertres ou de groupes de tertres sont installés, tout comme sur le plateau d'Amancey/Ornans, à des distances variant de 200 à 700 m. On peut se demander alors s'ils sont le miroir de l'habitat, sous la forme de petites unités de production possédant chacune un lieu de sépulture individualisé. A l'inverse on pourrait aussi supposer que ces nébuleuses sont issues de l'éclatement de la cohésion sociale de «villages» dont certains groupes dominants (familles) choisiraient de se démarquer comme dans le secteur des Moidons par exemple.

Les références avec l'organisation interne de nécropoles groupées occupées au Hallstatt D font ici défaut et il n'est pas possible de déterminer si ces dernières sont représentatives d'un habitat plus concentré ou, au contraire, servent à l'adhésion de populations exploitant des terroirs dispersés. Y-a-t'il une distinction à faire entre les exemples que livrerait ce type d'organisation (Venère, Mercey, Doucier-Collondon...) dans des milieux ouverts sur les basses terres et ceux des secteurs montagnards dont l'exploitation s'accorderait avec un habitat plus morcelé? A moins que ces nécropoles ne soient aussi révélatrices d'un phénomène social particulier mais non identifié.

Le tissu relativement lâche des organisations observées sur les plateaux est également marqué de ruptures qui varient de 1200 à 4000 m de distance. Ces écarts entre les différents groupes voisins mettent en évidence des terroirs souvent isolés par des accidents du relief (reculées) ou des limites de qualité de sol (karst dénudé, sols profonds, etc.) sur le plateau d'Amancey/Ornans. Dans la Chaux d'Arlier, les mêmes dispositions sont à peu près respectées sans que les conditions topographiques et les caractères pédologiques soient en cause: les nébuleuses de tertres plus ou moins compactées paraîtraient alors se rapporter à des entités «centralisatrices» régulièrement espacées.

Au-delà de ces valeurs, l'interprétation enregistre soit une distance entre les pôles de concentration, ce qui est particulièrement évident dans les zones de passage (Chaffois/La Rivière-Druegon), soit une lacune documentaire ou chronologique (Ornans/Epeugney).

## Les implications territoriales

Jusqu'ici il ne semble pas que des facteurs déterminants puissent être dégagés et certains aspects de l'occupation du sol viennent en complément de cette première approche.

Les contraintes topographiques ne paraissent guère dominer les choix puisque, quelle que soit leur composition, les nécropoles occupent régulièrement de petites éminences, des rebords de plateaux bien en vue. Notons néanmoins la situation, en bordure de zone marécageuse des tertres de Chaffois «La Censure», Lizine «Gros Buisson», ou encore l'installation dans un vallon du tertre d'Alaise/Saraz «Combe Bernon», tous construits en terre ou terre mélangée de pierres durant le Hallstatt C. Le morcellement des terroirs est très variable d'une micro-région à l'autre: sur la plateau d'Amancey / Ornans jusqu'à la région salinoise, les ruptures territoriales peuvent être imposées par le franchissement de vallées très profondes (Lison, Loue) et les indentations de nombreuses petites reculées, tandis que la Chaux d'Arlier, par exemple, se présente comme une étendue régulière, sans obstacles majeurs.

La communication entre les différents groupes au sein de ces ensembles ne pose pas de problèmes insurmontables, mais à plus grande échelle, le débouché d'une cluse comme celle de Pontarlier avec son symétrique sur le versant suisse, à Rances, Baulmes, l'accès au premier plateau jurassien, la traversée de gués importants (Apremont, Savoyeux, Mercey...) deviennent autant de points de passages obligés pour la circulation des biens d'échange sur de plus longues distances.

L'exploitation des terroirs n'est, on l'a vu, pas tant l'affaire d'un niveau techno-agraire particulier, que la réponse à une forte pression sociale. En effet, comparant deux milieux différents, on peut s'apercevoir que l'occupation du sol au Premier âge du Fer obéit à des facteurs anthropiques prédominants sans que les contraintes du milieu, pourtant réelles, apparaissent déterminantes. Ce processus a débuté dès le Néolithique sur les plateaux comme l'ont montré des analyses palynologiques (Richard 1983) réalisées dans les tourbières de Villeneuve d'Amont (Doubs) et plus au sud à Andelot-en-Montagne (Jura), pour s'accroître à partir de 800 av. J.-C. moment à partir duquel l'image de la végétation se maintiendra jusqu'à nos jours. La colonisation des terroirs montagnards n'apparaît pas comme une spécificité du Premier âge du Fer, mais davantage comme un révélateur des modifications socio-économiques latentes (Passard *et al.*, 1992).

La phase ancienne du Hallstatt franc-comtois connaît des implications territoriales bien particulières avec une zone de concentration dans la Combe d'Ain et quelques noyaux plus ponctuels (Chaux d'Arlier, plateau d'Amancey, Monts de Gy...) qui correspondent à des secteurs de contrôle privilégiés (fig. 1). La captation d'importations italiennes au profit d'une élite (Chavéria ou Poiseul en Bourgogne) n'est sans doute que le révélateur exceptionnel d'une chaîne d'échanges plus complexe. Les comparaisons de la céramique nous ont orientés vers le domaine nord-alpin occiden-

tal (vallée du Rhône, Bourgogne) plus nettement que vers le Rhin. Et si l'on perçoit bien les raisons géographiques du développement du pôle bourguignon, celles du Jura du sud, excentré par rapport aux axes transversaux de franchissement du massif impliquent un centre d'attraction alors tourné vers le sud.

A partir du Hallstatt D1, la situation se modifie de façon très nette au profit d'un recentrage vers le nord du centre de gravité des nécropoles suivant un axe sud-est, nord-ouest: Arlier-Salins-Gray (fig. 1). La répartition de petites unités dispersées, la stabilité de certaines nécropoles, évoquent à la fois une gestion agro-pastorale du territoire et surtout l'impact des axes de relations privilégiées entre certains groupes de populations: le triangle formé par Salins-Amancey-Pontarlier au Hallstatt final paraît en effet canaliser ces relations entre les vallées du Doubs et de la Saône à l'ouest, le Plateau suisse par la Cluse de Pontarlier à l'est et le domaine nord-alpin au sud, jalonnées par les pôles aristocratiques (Apremont-Savoyeux, Salins-Conliège-Saraz, Châtillon-sur-Glâne), alors que vers le nord du plateau, des conditions naturelles analogues n'ont pas favorisé le développement de nécropoles.

Ce basculement des relations d'échanges, notamment avec le Plateau suisse vers l'Italie, privilégiées par le passage transversal du Jura, n'est pas seulement remarquable au niveau spatial, mais il s'accompagne en même temps de profonds changements dans les pratiques funéraires. Les populations développent alors une multiplicité de nécropoles communautaires où les marqueurs d'une suprématie masculine n'apparaissent plus que très épisodiquement et de façon peu ostentatoire (tombe à armement des Moidons-Parançot, Saraz, Alaise, Fertans...) tout en cédant la place à une prééminence féminine qui représente les deux tiers des tombes centrales datables. Conjointement, le prestige du groupe apparaît plus clairement suivant une évolution que l'exemple de Courtesoult illustre bien. Il semble que s'affaiblisse le modèle de la «tombe de chef», en tant que principe fondateur, ce que semble confirmer, en Franche-Comté tout au moins, la position secondaire de tombes avec armes et de certaines tombes à chars (Ivory «Champ-Peupin», Saraz «Le Fourré»). La représentation d'éventuels liens de dépendance hiérarchique disparaît donc au bénéfice de celle des liens horizontaux de la parenté (soit réelle, soit fictive) ou de la communauté, mis en avant peut-être par des alliances matrilinéaires. De toute façon, le dépôt de l'équipement funéraire féminin constitue à partir du Hallstatt D1 une innovation marquant vraisemblablement une modification notable dans les conceptions rituelles, voire sociales.

L'enchevêtrement des strates verticales et horizontales de ces sociétés pourrait par ailleurs trouver des solutions diversifiées et locales, que les costumes funéraires seuls ne sont pas à même de restituer, et montre qu'à cette époque l'étude sociale à travers les rites funéraires ne peut se satisfaire d'une approche simpliste.

Quant aux raisons de cette évolution, elles pourraient trouver des solutions dans l'intensification des relations avec l'Italie et une circulation accrue des biens d'échange et des

idées en direction de la vallée de la Saône en particulier, sans que d'autres facteurs d'ordre historique et culturel puissent être exclus. C'est au Hallstatt D1 que se manifeste la prééminence de la zone Amancey-région salinoise et Pontarlier: elle ne signale vraisemblablement pas un facteur de colonisation des terroirs montagnards comme on tendrait à le montrer trop souvent, mais elle semble correspondre à une opportunité du moment lorsque les relations entre le Plateau suisse par la cluse de Pontarlier et les vallées du Doubs et de la Saône paraissent s'intensifier. Le contrôle du passage est alors source de richesse et de pouvoir; la mise en valeur des terroirs par une économie agro-pastorale entre dans le cadre d'un circuit d'échanges complémentaires, fondant ainsi la richesse de petits groupes hiérarchisés. On peut chercher la source de ce développement dans l'élevage, source de peaux, de laines donc de textiles, par exemple, ou encore dans la circulation de biens comme le fer et le sel.

La position des pôles d'installation sur les secteurs de contrôle est à ce titre révélatrice, mais ne limite pas pour autant la densité d'occupation du sol à ces seules sphères, dans la mesure où les basses terres sont acquises de longue date à l'exploitation des ressources agricoles notamment. La

détection des enclos funéraires de l'âge du Fer en Franche-Comté (Saint-Vit, Doubs etc., Passard et Urlacher 1988) confirme, comme en Alsace par exemple, les diversités d'occupations des terroirs.

Véronique Ganard  
Archéologue contractuelle, Service régional de l'Archéologie de Franche-Comté  
1, quai Vauban  
F-25000 BESANÇON Cedex

Françoise Passard  
Ingénieur, Service régional de l'Archéologie de Franche-Comté  
9bis, rue Charles-Nodier  
F-25043 BESANÇON Cedex

Jean-François Piningre  
Conservateur, Service régional de l'Archéologie de Franche-Comté  
9bis, rue Charles-Nodier  
F-25043 BESANÇON Cedex

Jean-Pierre Urlacher  
Archéologue départemental du Doubs  
41bis, rue de Besançon  
F-25220 THISE

## NOTE

(1) Nous remercions vivement nos collègues A. Duval et C. Louboutin, conservateurs au Musée des antiquités nationales, et M.-J. Roulière-Lambert, conservateur du Musée d'archéologie de Lons-le-Saunier, pour avoir favorisé et guidé nos contrôles de la

collection Piroutet, ainsi que le professeur J.-P. Millotte et le docteur C. Mercier qui ont bien voulu mettre à notre disposition une documentation encore partiellement inédite.

## BIBLIOGRAPHIE

Baray 1985: BARAY (L.). – La céramique domestique Bronze final – Premier Age du fer du confluent Yonne – Seine (étude typologique et chronologique). Mémoire de maîtrise, 1985 (2 vol.).

Beeching 1977: BEECHING (A.). – Le Boiron, une nécropole du début du Bronze final près de Morges (Vaud-Suisse). *CAR*, 11. Lausanne, 1977.

Besson et Vuailat 1967: BESSON (J.) et VUAILLAT (D.). – Tertres à incinération de Nermier (Jura). *RAE*, 18, 1967, pp. 130-141.

Bichet et Millotte 1992: BICHET (P.) et MILLOTTE (J.-P.). – Les tumulus de l'Arlier et l'âge du Fer dans le Haut-Jura. *DAF*, à paraître en 1992.

Bocquet 1991: BOCQUET (A.). – L'archéologie de l'âge du Fer dans les Alpes occidentales françaises. In: Duval (A.) éd., *Les Alpes à l'Age du Fer*. *RAN*, suppl. 22, 1991, pp. 91-156.

Boiche *et al.* 1980: BOICHE (J.-C.), DEGROS (J.), SENEÉ (A.) et TARRETE (J.). – Deux fosses du Premier Age du Fer à Chartrettes (Seine-et-Marne). *Gallia*, 38, 1980, pp. 27-40.

Brun 1987: BRUN (P.). – Princes et princesses de la Celtique. Paris, 1987.

Chaume et Feugère 1990: CHAUME (B.) et FEUGÈRE (M.). –

Les sépultures tumulaires aristocratiques du Hallstatt ancien de Poiseul-la-Ville (Côte-d'Or), *RAE*, 10e suppl., 1990.

Chertier 1976: CHERTIER (B.). – Les nécropoles de la Civilisation des Champs d'Urnes dans la région des marais de Saint-Gond (Marne). *Gallia-Préhistoire*, suppl. 7, 1976.

Daumas et Laudet 1985: DAUMAS (J.-C.) et LAUDET (R.). – L'habitat du Bronze final des Gandus à Saint-Ferréol-Trente-Pas (Drôme). *Etudes Préhistoriques*, 16, 1981-82, pp. 1-32.

Dämmer 1978: DÄMMER (H.-W.). – Die bemalte Keramik der Heuneburg. Heuneburgstudien IV. *Römisch-Germanische Forschungen* 37. Mayence, 1978.

Demoule 1989: DEMOULE (J.-P.). – D'un âge à l'autre: temps, style et société dans la transition Hallstatt/La Tène. In: La Civilisation de Hallstatt. E.R.A.U.L., 36. Liège, 1989, pp. 141-172.

Dunning 1991: DUNNING (C.). – Parures italiennes sur le Plateau suisse. In: Duval (A.) éd., *Les Alpes à l'Age du Fer*. *RAN*, suppl. 22, 1991, pp. 367-377.

Gasser 1904: GASSER (A.). – Recherches archéologiques sur le territoire de Mantoche (Haute-Saône). *B.S.G.E.*, 7, 1904, pp. 81-131.

- Gasser 1912: GASSER A., 1912. – Recherches archéologiques sur le territoire de Mantoche (Haute-Saône). *B.S.G.E.*, 15, 1912, pp. 154-163.
- Gasser 1925: GASSER (A.). – Nouvelles fouilles du cimetière gaulois de Mantoche. Gray, 1925, pp. 5-7.
- Gerdsen 1986: GERDSEN (H.). – Studien zu den Schwertgräbern der älteren Hallstattzeit. Mayence, 1986.
- Grappin 1984: GRAPPIN (S.). – Transition Bronze Final Hallstatt Ancien sur le site du “Verger” à Saint-Romain (Côte d’Or). In: 109e Congrès des Sociétés savantes. Dijon, 1984, pp. 79-90.
- Grappin 1985: GRAPPIN (S.). – Le site du Verger aux Ages du Fer, Saint-Romain (Côte d’Or). In: Bonnamour (L.), Duval (A.) et Guillaumet (J.-P.) éd., *Les Ages du Fer dans la vallée de la Saône. RAE*, 6e suppl., 1985, pp. 53-64.
- Härke 1979: HÄRKE (H.G.H.). – Settlement Types and Patterns in the West Hallstatt Province. *BAR, International serie*, 57. Oxford, 1979.
- Joffroy 1957: JOFFROY (R.). – Les sépultures à char du premier âge du fer en France. *RAE*, 8, 1957, pp. 7-73, pp. 192-263.
- Joffroy 1960: JOFFROY (R.). – L’oppidum de Vix et la civilisation hallstattienne dans l’Est de la France. Université de Dijon XX, 1960.
- Kilian-Dirlmeier 1970: KILIAN-DIRLMEIER (I.). – Bemerkungen zur jüngeren Hallstattzeit im Elsass. *JRGZM*, 17, 1970, pp. 84-92.
- Kilian-Dirlmeier 1974: KILIAN-DIRLMEIER (I.). – Zur späthallstattzeitlichen Nekropole von Mühlacker. *Germania*, 52, 1974, pp. 141-146.
- Kimmig 1940: KIMMIG (W.). – Die Urnenfelderkultur in Baden. *Römisch-Germanische Forschungen*, 14. Berlin, 1940.
- Kimmig 1969: KIMMIG (W.). – Zum Problem späthallstattischer Adelsitze. In: Siedlung, Burg und Stadt. Festschrift P. Grimm, Deutsche Akademie der Wissenschaften. Berlin, 1969, pp. 95-113.
- Kimmig 1981: KIMMIG (W.). – Ein Grabfund der jüngeren Urnenfelderzeit mit Eisenschwert von Singen am Hohentwiel. *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, 6, 1981, pp. 93-113.
- Kubach 1977: KUBACH (W.). – Die Nadeln in Hessen und Rheinhessen. *PBF*, XIII, 3, 1977.
- Lambert et Millotte 1989: LAMBERT (G.) et MILLOTTE (J.-P.). – Sur les limites du groupe hallstattien du Jura franco-suisse et de ses marges. In: La Civilisation de Hallstatt. ERAUL, 36. Liège, 1989, pp. 33-55.
- Lüscher 1983: LÜSCHER (G.). – Die hallstattzeitlichen Grabfunde aus dem Kanton Solothurn; ein Katalog. *Archäologie des Kantons Solothurn*, 3, 1983, pp. 35-86.
- Lüscher 1989: LÜSCHER (G.). – Die hallstattzeitliche Nekropole von Subingen SO. *Archäologie des Kantons Solothurn*, 6, 1989, pp. 101-118.
- Lüscher 1991: LÜSCHER (G.). – La période de Hallstatt en Suisse. In: Les Celtes dans le Jura. Catalogue de l’exposition Pontarlier – Yverdon-les-Bains 1991. Yverdon-les-Bains, 1991, pp. 16-33.
- Mansfeld 1973: MANSFELD (G.). – Die Fibeln der Heuneburg 1950-1970. Ein Beitrag zur Geschichte der Späthallstattfibeln. Heuneburgstudien I. *Römisch-germanische Forschungen*, 33. Berlin, 1973.
- Millotte 1963: MILLOTTE (J.-P.). – Le Jura et les Plaines de la Saône aux Ages des Métaux. *ALUB*, 59, *Série Archéologie*, 13. Paris, 1963.
- Millotte 1969: MILLOTTE (J.-P.). – Informations archéologiques de la Circonscription de Franche-Comté. *Gallia-Préhistoire*, 12, 1969, pp. 481-482.
- Millotte 1973: MILLOTTE (J.-P.). – Informations archéologiques de la Circonscription de Franche-Comté. *Gallia-Préhistoire*, 16, 1973, pp. 477-478.
- Millotte 1983: MILLOTTE (J.-P.). – Les sépultures des Ages du Fer dans la vallée de la Saône supérieure. In: La vallée de la Saône aux Ages du Fer. Catalogue de l’exposition, Rully 1983. Dijon, 1983, pp. 5-13.
- Millotte 1984: MILLOTTE (J.-P.). – A la périphérie de la Bourgogne. Les apports des récentes découvertes de Franche-Comté à la connaissance de la Transition Bronze-Fer. In: 106e Congrès national des Sociétés savantes. Dijon, 1984, pp. 211-221.
- Millotte et al. 1971: MILLOTTE (J.-P.), PÉTREQUIN (P.) et VUAILLAT (D.). – Une sépulture hallstattienne à Ornans (Doubs). *BSPF*, 68, 1971, *Etudes et travaux*, 2, pp. 594-601.
- Mohen et al. 1987: MOHEN (J.-P.), DUVAL (A.) et ELUÈRE (C.). – Trésors des princes celtes. Catalogue de l’exposition, Paris, 1987/1988. Paris, 1987.
- Nicoud et al. 1989: NICOUUD (C.), THIÉRIOT (F.) et VITAL (J.). – Le site fluvial protohistorique des Barlières à Serrières-de Briord (Ain). In: L’homme et l’eau au temps de la Préhistoire. 112e colloque des Sociétés savantes, Lyon 1987. Lyon, 1989, pp. 67-102.
- Olivier 1988: OLIVIER (L.). – Le tumulus à tombe à char de Marainville-sur-Madon (Vosges). Premiers résultats. In: Les princes celtes et la Méditerranée. Rencontres de l’Ecole du Louvre. Paris, 1988, pp. 271-301.
- Olivier 1991: OLIVIER (L.). – Les tombes à char du Hallstatt récent du groupe de tumulus de Diarville “Devant Gibelot” (Meurthe et Moselle). *AKB*, 21, 1991, pp. 223-240.
- Parzinger 1986: PARZINGER (H.). – Zur Belegungsabfolge auf dem Magdalenberg bei Villingen. *Germania*, 64, 1986, pp. 391-407.
- Parzinger 1989: PARZINGER (H.). – Chronologie der Späthallstatt- und Frühlatène-Zeit; Studien zu Fundgruppen zwischen Mosel und Save. *V.C.H., Acta humaniora*, 4. Weinheim, 1989.

- Passard et Urlacher 1987: PASSARD (F.) et URLACHER (J.-P.). – Recherche sur l'occupation du sol depuis la protohistoire en Franche-Comté. Un exemple méthodologique: le plateau d'Amancey. *In*: Table ronde 14-15 novembre 1987. Marcenay-Le-Lac (Côte d'Or).
- Passard et Urlacher 1991: PASSARD (F.) et URLACHER (J.-P.). – Des paysages fossiles protohistoriques ? *In*: Les Celtes dans le Jura. Catalogue de l'exposition, Pontarlier, Yverdon-les-Bains. 1991. Yverdon-les-Bains, 1991, pp. 48-49.
- Passard *et al.* 1992: PASSARD (F.), PININGRE (J.-F.) et URLACHER (J.-P.). – L'habitat et l'occupation du sol des plateaux du Jura central et du bassin supérieur de la Saône. *In*: L'habitat et l'occupation du sol à l'Age du Bronze en Europe. Acte du Colloque international de l'Age du Bronze, Lons-le-Saunier 16-18 Mai 1990. Lons-le-Saunier, 1992.
- Pauli 1975: PAULI (L.). – Keltischer Volksglaube. Amulette und Sonderbestattungen am Dürrenberg bei Hallein und im eisenzeitlichen Mitteleuropa. *Münchner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte*, 28. Munich, 1975.
- Pauli 1991: PAULI (L.). – Les Alpes centrales et orientales à l'Age du Fer. *In*: Duval (A.) éd., Les Alpes à l'Age du Fer. *RAN, suppl.* 22, 1991, pp. 291-311.
- Pétrequin *et al.* 1985: PÉTREQUIN (P.), CHAIX (L.), PÉTREQUIN (A.-M.) et PININGRE (J.-F.). – La grotte des Planches-Près-Arbois (Jura). Paris, 1985.
- Piningre 1988: PININGRE (J.-F.). – Le groupe Rhin-Suisse-France orientale en Alsace: genèse et évolution. *In*: Brun (P.) et Mordant (C.) éd., Le groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de civilisation des Champs d'Urnes. Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile de France, n°1, 1988, pp. 179-191, 7 fig.
- Piningre 1991: PININGRE (J.-F.). – Le tumulus de Courtesoult (Haute-Saône). Un exemple de tertre à sépultures multiples dans le bassin supérieur de la Saône. *In*: les Celtes dans le Jura. L'Age du Fer dans le massif jurassien (800-15 av. J.C.). Catalogue de l'exposition Pontarlier – Yverdon-les-Bains, 1991. Yverdon-les-Bains, 1991, pp. 59-61.
- Piningre 1992: PININGRE (J.-F.). – Problématique des tumulus à sépultures multiples: à partir du cas du tumulus de Courtesoult (Haute-Saône). *In*: Daubigny (A.) éd., Fonctionnement social de l'Age du Fer: opérateurs et hypothèses pour la France. 1992.
- Piningre *et al.* à paraître: PININGRE (J.-F.), GANARD (V.) et STANIASZEK (L.). – Le tumulus de Courtesoult (Haute-Saône) et le 1er Age du Fer dans le Bassin supérieur de la Saône.
- Piroutet 1900a: PIROUTET (M.). – Contribution à l'étude du Premier Age du Fer dans les départements du Jura et du Doubs. *L'Anthropologie*, 11, 1900, pp. 369-400.
- Piroutet 1900b: PIROUTET (M.). – Etudes sur le Préhistorique du Jura. La période hallstattiennne dans le Jura salinois. Fouille de quelques tumuli. *Feuille des jeunes naturalistes*, 1900, pp. 5-13.
- Piroutet 1904: PIROUTET (M.). – Nouvelles fouilles de tumulus aux environs de Salins (Jura). *L'Anthropologie*, 15, 1904, pp. 297-312.
- Piroutet 1913: PIROUTET (M.). – Sur la coexistence de populations différentes en Franche-Comté, pendant les temps pré- et protohistoriques. *C.P.F.*, 1913, pp. 560-652.
- Piroutet 1931: PIROUTET (M.). – Une sépulture proto-historique de la citadelle hallstattiennne de Château-sur-Salins. *Revue des Musées*, 33, 1931, pp. 1-4.
- Piroutet 1932: PIROUTET (M.). – Fouilles de tumulus en terre près de Chilly-sur-Salins dans la Forêt des Moidons (Jura). *BSPF*, 1932, pp. 244-250.
- Quivogne 1876: QUIVOGNE (F.). – Les tumulus de Gy et de Bucey-les-Gy (Haute-Saône). *L'Anthropologie*, 1876, pp. 624-633.
- Ratel 1977: RATEL (R.). – Un tumulus de l'Age du Fer à Bressy-sur-Tille (Cote d'Or). *RAE, 2e suppl.* Dijon, 1977.
- Richard 1983: RICHARD (H.). – Nouvelles contributions à l'histoire de la végétation franc-comtoise tardiglaciaire et holocène à partir des données de la palynologie. Thèse, Université de Franche-Comté. Besançon, 1983.
- Roulière-Lambert 1986: ROULIÈRE-LAMBERT (M.-J.). – Pâte à cuire et pot au feu, six mille ans de poterie dans le Jura. Musée d'Archéologie de Lons-le-Saunier, 1986.
- Rychner 1979: RYCHNER (V.). – L'âge du Bronze final à Auvernier. *CAR*, 15. Lausanne, 1979.
- Sangmeister 1983: SANGMEISTER (E.). – Die Grabtracht der Frauen im Nachbestattungsfriedhof des Magdalenenberg. *Archäologische Nachrichten aus Baden*, 31, 1983, pp. 21-27.
- Spindler 1971; 1972; 1973; 1976; 1977; 1980: SPINDLER (K.). – Magdalenenberg. Der hallstattzeitliche Fürstengrabhügel bei Villingen im Schwarzwald, 1-6. Villingen-Schwenningen, 1971; 1972; 1973; 1976; 1977; 1980.
- Spindler 1975: SPINDLER (K.). – Grabfunde der Hallstattzeit vom Magdalenenberg bei Villingen im Schwarzwald. *Ausgrabungen in Deutschland*, 1, Mayence, 1975, pp. 221-242.
- Spindler 1983: SPINDLER (K.). – Die frühen Kelten. Stuttgart, 1983.
- Urlacher *et al.* 1988: URLACHER (J.-P.), PASSARD (F.) *et al.* – Le site néolithique, protohistorique et mérovingien de Saint-Vit (Doubs). I. L'occupation néolithique, les structures et les enclos protohistoriques du Fossard et des Champs Traversains. *RAE*, 39. 1988, pp. 53-85.
- Vuaillet 1977: VUAILLAT (D.). – La nécropole tumulaire de Chavéria (Jura). *ALUB*, 189, *Série Archéologie*, 28. Paris, 1977.
- Vuaillet 1982: VUAILLAT (D.). – Tumulus hallstattiens et société du Premier Age du Fer en Franche-Comté. *In*: Daubigny (A.) éd., Archéologie et rapports sociaux en Gaule. *ALUB*, 290. Paris, 1982, pp. 19-23.

Vuillemey et Roulière-Lambert 1989: VUILLEMEY (J.) et ROULIÈRE-LAMBERT (M.-J.). – Fay-en-Montagne. *In*: Roulière-Lambert (M.-J.) éd., *Aux origines de Lons, Lons et sa région de la Préhistoire aux Mérovingiens*. Lons-le-Saunier, 1989, pp. 69-70.

Vuilleret 1858: VUILLERET (J.). – Les tumulus d'Alaise, de

Cademène et d'Amancey. *In*: Académie des Sciences et Belles Lettres et Arts de Besançon, 1858, pp. 37-50.

Wamser 1975: WAMSER (G.). – Zur Hallstattkultur in Ostfrankreich. Die Fundgruppen im Jura und in Burgund. *BRGK*, 56, 1975, pp. 1-178.